

LE CANADAN FRANCHAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1860

VOL. LXXII NO. 18

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 24 SEPTEMBRE, 1931.

LES COURS DU SOIR

Dans quelques jours ou plus exactement lundi prochain, s'ouvrira le cours du soir. Fondée, il y a près de quarante ans, pour ceux des artisans qui n'ont pu terminer leurs études primaires ou en faire, cette institution exerce une fonction dans notre organisme social dont on ne peut trop apprécier l'importance.

Beaucoup de gens, fils d'ouvriers et de ruraux, ont dû quitter la classe à un âge précoce tantôt par la nécessité d'être de quelque aide aux leurs, tantôt à cause de la maladie ou sous prétexte d'indigence absolue. Pourtant le plus grand nombre de ces dispositions à l'étude et comme ils n'ont aucune préparation suffisante, leurs ambitions, leur volonté, leurs aspirations viennent se briser contre le mur derrière lequel se retranche le savoir. Car il n'est pas d'ouvriers qui puissent attendre à des résultats dont ils puissent être heureux et satisfaits s'ils ne possèdent les éléments de la grammaire et des mathématiques.

On juge donc de l'importance sociale des cours du soir. Ce ne sont pas seulement de tout jeunes gens qui les fréquentent, mais des adultes de tout âge. Au fait, ce sont eux qui en profitent le plus. C'est pour eux qu'ils ont été créés. L'année dernière, le nombre des immatriculations s'est élevé dans le 4,500. Il va sans dire que leur profession dispense des dernières années à être remarquables. On comprend d'ailleurs mieux surtout chez les ouvriers adultes la stricte nécessité de l'instruction.

Devenant chefs de familles et chefs d'ateliers, ces ouvriers occupent davantage la valeur de l'enseignement pour les leurs d'abord et ensuite pour les compagnons. Ils ne manquent pas de faire de la propagande auprès d'eux, de les éclairer et les guider. Ainsi, en faisant connaître les bienfaits de cette institution, ils accomplissent une mission: plus l'instruction se répand, moins il y a d'infortunes.

UN SURPLUS DE TROIS-QUARTS DE MILLION POUR LA PROVINCE

La province de Québec a terminé son année fiscale avec un surplus de ses recettes sur ses dépenses de \$776,775.67. Ce rapport financier a été approuvé par Price Waterhouse & Cie, de Montréal, et publié aujourd'hui.

Les recettes ordinaires, durant l'année fiscale ont été de \$41,630,620.26, et les dépenses ordinaires, de \$40,853,844.59.

Les revenus de la commission des liqueurs furent la meilleure ressource de la province, se montant à \$5,700,721.35, tandis que la taxe sur le revenu a rapporté \$6,675,219.06.

Les véhicules-moteurs ont rapporté \$5,414,527.23, et la taxe de cinq sous le gallon, sur la gasoline, \$4,703,160.75, faisant un total de \$11,117,687.98 pour ce département.

Les opérations du département des terres et forêts ont rapporté \$4,845,966.99. Les mines ont rapporté \$565,552.42; la colonisation, la chasse et les pêcheries, \$385,991.93, faisant un total de \$5,797,511.34.

Cet état démontre que les taxes ont rapporté \$20,813,224.83, tandis que le département des assurances amenait un autre trois millions.

Les autres sources de revenus forment un total de \$18,284,216.69.

La législature a coté \$791,564.37; la dette publique, \$4,399,639.17, et les employés des différents départements, \$2,231,431.94.

L'administration de la justice a coté \$2,065,589.07, tandis que les travaux publics cotèrent \$3,012,032.14.

Les départements de la voirie et des mines sont ceux qui ont pris la plus large part du revenu de la province, puisqu'ils ont coté \$11,532,647.21.

L'agriculture a coté \$3,422,259.86; les terres et forêts, \$2,611,696.26; la colonisation, chasse et pêche, \$2,636,767.66.

LES PASSAGES A NIVEAU

Une dépêche de la "Presse Canadienne" mande que sur 20,000,000 votés l'an dernier, pour l'aide au chômage, un million fut consacré à l'élimination des passages à niveau, où avaient eu lieu des accidents mortels. Ce fonds des passages à niveau est administré par la Commission des Chemins de fer, et la somme consacrée à cette fin est maintenant épuisée. On proposerait, dit-on, de le restaurer par une contribution de \$2,000,000 du Trésor fédéral.

Cette contribution permettrait à la Commission des Chemins de fer et aux municipalités d'entreprendre les travaux nécessaires à la suppression de ces passages. Nos deux compagnies ferroviaires ont déjà supprimé plusieurs de ceux-ci en bâtissant des viaducs. Les travaux effectués dans les villes de l'importance de Montréal, Québec, Ottawa, etc., ont coté des sommes très élevées.

Mais la vie humaine n'a pas de

prix et l'argent dépensé à cette fin ne peut être mieux employé. Lorsque le ministère de la Voirie Intérieure à tous les automobilistes d'arrêter, sous peine d'amende, aux passages à niveau, il accomplissait là un acte admirable! Tous les citoyens lui en ont été reconnaissants et les automobilistes ont été les premiers à féliciter notre gouvernement de cette mesure de prudence.

Maintenant, des hommes sont chargés de surveiller l'arrêt d'un instant, tel que prescrit par la loi, et des signaux spéciaux ont été placés à tous les passages à niveau. Véritables trappes de la mort, les passages sont une menace continuelle pour les chauffeurs qui ne veulent pas observer les lois, les conseils donnés.

Le coût approximatif pour l'enlèvement des passages à niveau est assez élevé. On calcule cependant qu'une vingtaine de ceux-ci peuvent être enlevés chaque année pour un million. Or, si les deux millions sont alloués et répartis entre la Commission des Chemins de fer, les compagnies de chemins de fer et les municipalités, nous pourrions ainsi compter sur la disparition, dans une certaine période de temps, de quarante passages. L'élimination de ces quarante autres, sans compter ceux qui sont disparus durant les dernières années, ne peut que diminuer considérablement le nombre des accidents. Les intéressés, les municipalités doivent en venir à une entente afin de travailler dans ce but. Les petites municipalités, bien entendu, ne seront pas appelées à payer autant que les villes.

La Southern Canada Power fera bientôt sa septième offre d'actions à ses abonnés.

Le nombre d'actions disponibles cette année, ainsi que la quantité allouée à chaque abonné, sera bientôt réduit considérablement. On s'attend à cette occasion, à obtenir autant de succès que précédemment.

La Southern Canada Power Company, Limited, prend des dispositions pour faire bientôt, sa septième offre d'actions à ses abonnés. Elle occupe une position unique dans le domaine des entreprises d'utilité publique, en ce qui concerne le succès dans la distribution des actions d'abonnés, dont elle fut la pionnière au Canada.

Le nombre d'actions qu'elle offrira cette année, sera moindre que les précédentes soit, 3,000 actions privilégiées participant 6%. Elles coteront également, \$106 chacune, cependant, la quantité allouée à chaque abonné sera réduite de moitié soit à cinq actions.

L'une des caractéristiques remarquables de ces campagnes, est que la demande a toujours excédé l'offre et de ce fait, la campagne a eu un grand nombre de co-associés satisfaits, qui ont une part à ses profits, auxquels ils contribuent d'ailleurs eux-mêmes, en tant qu'abonnés.

L'offre de 3,000 actions qui sera bientôt faite, se compare à celle de 10,000, qui a été dépassée par la demande en deux jours, l'an dernier. On a considéré alors, que ce résultat était remarquable, vu la période d'instabilité qui affectait la situation dans les affaires et dans l'industrie.

En 1922, la campagne inaugura ce système de distribution d'actions aux abonnés, alors qu'elle leur en offrit 2,000. Depuis lors, elle leur a offert des offres semblables à des intervalles déterminés et ces offres ont eu un égal succès, tant par le nombre des abonnés qui ont adopté cette méthode de placer leurs épargnes dans une entreprise locale, que par celui de ses employés qui s'y sont intéressés.

Les résultats qu'a obtenus la compagnie, ont pleinement justifié la confiance de ces deux catégories de nouveaux actionnaires. Non seulement en effet les titres sont bien garantis, mais la compagnie voit augmenter continuellement le champ de son exploitation et de ses recettes.

Cette communauté d'intérêts est avantageuse non seulement pour la compagnie, ses abonnés et ses employés, mais elle l'est également, pour toute la population desservie. D'après le dernier rapport annuel, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1930, le nombre d'actions privilégiées que possédait le public était de 58,846 et était réparti entre 7463 détenteurs. Il n'y en avait que 2,296, huit années auparavant; les livres de la compagnie indiquent qu'elle a fait d'année en année, autant de progrès dans cette voie, que dans tous les autres domaines.

C'est un indice de la vulgarisation de l'application de l'énergie industrielle aux diverses catégories d'activités sociales. C'est une bonne note aussi pour l'administration progressive de la compagnie qui dessert actuellement 117 municipalités comprenant 26,594 abonnés réguliers, à comparer à 12,240, en 1921.

Les capitaux placés par les abonnés dans les actions de la compagnie, avec tant d'enthousiasme et de

confiance sont utilisés à pourvoir aux extensions que nécessite la demande toujours croissante de service des groupements qui l'ont déjà, ainsi qu'à assurer le service à ceux qui se rattachent continuellement au système.

PROPOS FINANCIERS

Les valeurs mobilières se divisent en deux grandes catégories: a) obligations, b) actions. Il importe de marquer encore une fois ce qui fait la différence essentielle entre ces deux catégories de titres.

L'obligation est une reconnaissance de dette, tout comme le simple billet à ordre. Elle est remboursable à une date fixée à la face même du titre et rapporte un intérêt dont le taux est également déterminé. Le porteur d'obligations est un créancier et, comme tel, a des droits et privilèges bien définis. Il prend rang avant les créanciers ordinaires (ou chirographaires) et peut exiger que l'entreprise ou la corporation emprunteuse lui rembourse son capital et lui verse ses intérêts aux dates convenues. Si l'emprunteur fait défaut, l'obligataire peut s'emparer des biens transportés en garanties, les administrer pour son propre compte ou les vendre afin de rentrer dans ses fonds. Bref il a tous les droits du créancier privilégié.

Dans notre province diverses mesures législatives ont été prises pour parer dans toute la mesure du possible à cette éventualité. La loi des fabriques protège les porteurs d'obligations en subordonnant le pouvoir d'emprunt des fabriques à certaines conditions. Les syndics des paroisses doivent se constituer en corporation conformément à la loi et se plier eux aussi à des conditions bien déterminées. Quant aux municipalités et commissions scolaires, leurs emprunts doivent être autorisés par un règlement spécial, lequel doit à son tour être approuvé, dans le premier cas, par le Conseil des ministres, dans le second par le Surintendant de l'instruction publique. Ces restrictions ont pour objet de prévenir de la part des municipalités, commissions scolaires, etc., des excès qui pourraient se traduire par de lourdes pertes pour le public.

Dans la seconde catégorie se rangent les obligations des communautés religieuses ou autres institutions du même genre, et des entreprises industrielles ou commerciales. Les obligations de cette catégorie sont habituellement garanties par une hypothèque sur les biens de la corporation emprunteuse.

L'hypothèque est passée en faveur d'un fiduciaire agissant pour le compte des porteurs d'obligations. Si l'emprunteur manque à ses engagements, le fiduciaire, agissant au nom des obligataires conformément aux dispositions de l'acte de fiducie, s'empare des biens gagés, les administre au profit des créanciers gataires ou les vend et distribue ceux-ci le prix de la vente jusqu'à concurrence du montant de créance.

L'action, contrairement à l'obligation, est un titre d'association. L'investisseur ne peut obliger la compagnie à racheter ses actions en aucun temps. S'il veut rentrer dans ses fonds, il doit négocier ses actions sur le marché. Il touche un dividende, mais ne peut en réclamer paiement que si les bénéfices de l'entreprise le permettent. Ses actions présentent une part de l'actif de l'entreprise. En cas de liquidation, il partage dans l'actif après que les créanciers ont été payés. Bref, l'obligataire est un créancier; l'actionnaire, un associé, un co-propriétaire.

Les actions se partagent en deux catégories: privilégiées et ordinaires. Les premières, ainsi que leur nom l'indique, comportent certains privilèges quant au dividende ou quant à l'actif. Les plus répandues sont celles qui assurent un dividende déterminé et cumulé, c'est-à-dire qui si les bénéfices ne permettent pas de payer de dividende à la fin d'un exercice, celui-ci est dû; il s'accumule, et devra être payé dès que les bénéfices le permettront.

Les actions ordinaires ne comportent aucun privilège. Elles sont tout simplement et simplement un titre d'association et donnent droit au partage des bénéfices après que l'intérêt sur les obligations et le dividende privilégié ont été payés. Depuis quelques années, la plupart des actions émises ne portent aucune valeur à leur face; elles sont nominales (no par value shares). Elles donnent droit à un dividende de tant la part au lieu de tant pour cent comme c'est le cas pour les actions à valeur nominale, et représentent une fraction de l'actif correspondant au rendement du nombre d'actions émises.

Il faut évidemment savoir choisir. Toutes les actions ordinaires qui se négocient sur le marché ne méritent pas d'être mises en portefeuille. Mais n'existe-t-il pas aussi des obligations fort spéculatives? Certains

obligataires qui ont perdu en tout ou en partie leur avoir, ou qui ont dû accepter en échange de leurs titres prétendus bien garantis, des actions ordinaires dont ils ne peuvent se défaire même à vil prix, savent à quel point s'en tenir sur la valeur de certaines obligations hypothécaires. Savoir choisir, et agir au bon moment, c'est tout l'art du placement.

Ouverture de la session

L'annonce de la première session de la nouvelle Législature, pour le 3 novembre prochain, n'a pas été sans causer une certaine surprise dans le public et même dans les cercles politiques et dans les différents départements de l'administration provinciale. Il était bien entendu qu'il n'y aurait pas de session à l'automne et que la première session serait convoquée, comme de coutume, pour le début de janvier. Mais l'entrevue des chefs du gouvernement de la province avec les autorités fédérales, au début de la semaine, aura eu pour effet de prendre cette décision, vu les mesures importantes qu'il aura à faire passer, en vue de la crise du chômage, et qui ne peuvent être retardées à l'année prochaine.

Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas d'une session spéciale mais de la session régulière. Et celle-ci pourrait bien se terminer, comme l'a laissé entendre le premier ministre, avant les fêtes. En effet, on prévoit qu'elle sera brève, car il n'y a pas, en perspective, de mesures ni trop compliquées ni trop nombreuses, exceptées celles qui ont trait à la situation concernant le chômage, lesquelles ne provoqueront guère de longs débats, comme l'année dernière. Ces mesures auront trait surtout à la colonisation. Il y en aurait une qui comporterait un substantiel octroi (de plusieurs millions dit-on) en faveur de l'établissement de chômeurs industriels sur des terres neuves. On demanderait l'autorisation d'emprunter plusieurs millions, à cette fin.

D'autres mesures seraient suggérées, à la suite du rapport que présentera la commission des assurances sociales qui fera d'importantes suggestions, quant aux pensions aux vieillards et au secours aux orphelins. Il y aurait aussi une mesure concernant une sorte de crédit agricole qui serait directement sous le contrôle du gouvernement de la province et indépendant de l'organisation fédérale.

L'on s'attend également à quelques changements, dans le cabinet, dès le début de la session. En effet, un ministre du travail sera nommé et deux ou trois ministres sans portefeuille seraient nommés, qui seraient MM. Gahlan, Victor Marchand et I. Vautrin. Quant aux autres changements, on n'en a pas encore annoncés.

Il n'y a rien de moins certain. Ainsi, pour cette année encore, le premier ministre garderait la charge de trésorier.

MAISON A VENDRE OU A LOUER. Joli cottage, sur le bord de l'eau, boulevard des érabes, Iberville. Maison moderne, beau état. S'adresser à 33 Saint-Jacques, Saint-Jean, Qué. Tél. 214.

DAMES DEMANDEES pour couture, à faire chez elles. Bons salaires, travail envoyé, frais payés, timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 14-6

ENCAN PUBLIC, le 5 octobre, chez J. Elie Tremblay, rang de la Barrette, à l'Hôtel Father's Garden. Se vendent: roulements, machines aratoires, chevaux, vaches et bœufs de la maison, à 8 h. a. m.

TAFT OIL BURNER, vient d'obtenir la médaille d'or, sur 15 concurrents à l'Exposition de Québec, avec un surplus de 35% plus de chaleur. Il peut être adopté à votre système de chauffage actuel. Écrivez le concert Taft au poste C. F. C. F., plus les lundi et jeudi entre 6 et 45 p. m. Pour informations, s'adresser à G. Langlois, 125 St-Paul, St-J. 966-w. 18-4

A LOUER, bon logis et terrain à ardoise, avec à vendre, 1 pasteurisateur, 1 séparateur, 2 bassins à crème, 1 baratte, 1 coupe-beurre, 1 balance, 1 congélateur, etc. S'adresser à 269 Jacques-Cartier, chez Mme P. X. Lapierre.

BONNEAU ET FRÈRE, Salon de coiffure, Coupe de cheveux, 25c, avec onguent. Auxiliaire Herpède, Eau de Quinine Gratia tous les jours. Enfants, cheveux 15c. 11 et 13 rue Saint-Charles. 17-4

A VENDRE OU A LOUER, propriété située à 346 rue Champlain. S'adresser à Mme John J. Prew, 448 Champlain. Téléphone 256-j. 18-0

A VENDRE, terre de 84 arpents, bien bâtie, rouliers et animaux domestiques, à 23 arpents de la gare et de la rivière Richelieu. S'adresser au "Canada-Français". Tél. 163. 18-4

A LOUER, logis chauffés, 3 pièces, situés rue Richelieu, Saint-Jean. S'adresser à M. Eugène Normandin, Tél. 648.

LES PERSONNES qui veulent apprendre l'anglais, peuvent s'adresser à Mlle A. Roy, graduée aux États-Unis, 240 rue Collin. 17-4

HOMME TRES RECOMMANDABLE, sobre, de moyen âge soignée position, comme gérant dans une manufacture, banque ou bureau. Peut fournir de bonnes références. S'adresser à 144 Saint-Paul. 17-2

AGENTS DEMANDES, hommes de confiance pour un territoire d'une centaine de magasins, expérience non requise; pas de vente; distribution et collection. Salaire pouvant atteindre \$10, par semaine. Shamash Mfg. Co. New-Toronto, Ont. 17-2

Pour Rire

Les balais raccourcissent la vie, dit un médecin. — Oui, la vie de garçon.

Un homme de la rue Laurier sort sur le seuil de la porte, quand sa femme chante; il veut que les voisins s'aperçoivent que ce n'est pas lui qui bat sa femme.

Ne t'occupe plus de lui, dit une mère à sa fille dont le fiancé est parti en claquant la porte, il y a d'autres poissons dans la mer. — Oui, mais lui c'était un poisson d'or.

Un agent d'assurance, depuis plus d'une heure était dans le bureau d'un de nos hommes d'affaires et semblait ne pas vouloir comprendre que sa présence n'était plus désirable. L'homme d'affaires perdant patience, saisit son agent et le jette en bas de l'escalier. L'homme se relève, se frotte un peu et dit: "Risque à part, qu'est-ce que vous pensez de ma police d'assurance."

On dit que Chicago a les meilleurs juges que l'argent puisse acheter.

PETITES ANNONCES

A VENDRE, fournaise No. 3, en bon état. S'adresser à 43, 9ième avenue, Iberville. 18-0

A LOUER, 2 chambres avec cuisine, meubles à désirer, avec balcon, bain. S'adresser à 15 St-Louis. 18-0

FAITES BEAUCOUP D'ECONOMIES en faisant faire votre couture à domicile; refaites des vêtements neufs avec du linge usagé; dans le gilet du papa, vous pouvez faire un petit pantalon pour le bambin. Adressez-vous à 472 rue Mercier; prix modérés.

BON CHEZ SOI pour couples, au No. 474 rue Mercier; prix \$7.00 par couple; logis; une tonne de charbon seulement pour le chauffage.

A LOUER, logis de 6 pièces avec chambre de bain. S'adresser à 71 Notre-Dame. 18-2

A VENDRE, buffet, chaises de salle à dîner, deux ameublements de chambre à coucher. S'adresser à 367 rue Collin, Saint-Jean. 18-2

A LOUER, un logis de 8 pièces, avec chambre de bain, \$15.00 par mois, au No. 119 rue Richelieu. S'adresser à Mme J. S. Filon, 225 rue Champlain. 18-2

A LOUER, petit logis, deux pièces. S'adresser à 41 rue Marchand, St-Jean. 18-2

A VENDRE ou à louer, une propriété située à 58 Boulthillier, Saint-Jean, mesurant 27 x 35, assés grand garage, mesurant 37 x 40. Pour informations, s'adresser à 6375 rue St-Laurent, Montréal. Tél. Crescent 4867. 18-4

A VENDRE, fournaise "Gurney" en très bon ordre, assés magnifique radio Victor, vendra à sacrifice, cause départ. S'adresser les vendredis et samedis à 215 Laurier. —18-2

POUR LE LINGE des scies, godaards, alignage des ciseaux et couteaux, etc., adressez-vous à 240 Collin. 18-3

MAISON A VENDRE OU A LOUER. Joli cottage, sur le bord de l'eau, boulevard des érabes, Iberville. Maison moderne, beau état. S'adresser à 33 Saint-Jacques, Saint-Jean, Qué. Tél. 214.

DAMES DEMANDEES pour couture, à faire chez elles. Bons salaires, travail envoyé, frais payés, timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 14-6

ENCAN PUBLIC, le 5 octobre, chez J. Elie Tremblay, rang de la Barrette, à l'Hôtel Father's Garden. Se vendent: roulements, machines aratoires, chevaux, vaches et bœufs de la maison, à 8 h. a. m.

TAFT OIL BURNER, vient d'obtenir la médaille d'or, sur 15 concurrents à l'Exposition de Québec, avec un surplus de 35% plus de chaleur. Il peut être adopté à votre système de chauffage actuel. Écrivez le concert Taft au poste C. F. C. F., plus les lundi et jeudi entre 6 et 45 p. m. Pour informations, s'adresser à G. Langlois, 125 St-Paul, St-J. 966-w. 18-4

A LOUER, bon logis et terrain à ardoise, avec à vendre, 1 pasteurisateur, 1 séparateur, 2 bassins à crème, 1 baratte, 1 coupe-beurre, 1 balance, 1 congélateur, etc. S'adresser à 269 Jacques-Cartier, chez Mme P. X. Lapierre.

BONNEAU ET FRÈRE, Salon de coiffure, Coupe de cheveux, 25c, avec onguent. Auxiliaire Herpède, Eau de Quinine Gratia tous les jours. Enfants, cheveux 15c. 11 et 13 rue Saint-Charles. 17-4

A VENDRE OU A LOUER, propriété située à 346 rue Champlain. S'adresser à Mme John J. Prew, 448 Champlain. Téléphone 256-j. 18-0

A VENDRE, terre de 84 arpents, bien bâtie, rouliers et animaux domestiques, à 23 arpents de la gare et de la rivière Richelieu. S'adresser au "Canada-Français". Tél. 163. 18-4

A LOUER, logis chauffés, 3 pièces, situés rue Richelieu, Saint-Jean. S'adresser à M. Eugène Normandin, Tél. 648.

LES PERSONNES qui veulent apprendre l'anglais, peuvent s'adresser à Mlle A. Roy, graduée aux États-Unis, 240 rue Collin. 17-4

HOMME TRES RECOMMANDABLE, sobre, de moyen âge soignée position, comme gérant dans une manufacture, banque ou bureau. Peut fournir de bonnes références. S'adresser à 144 Saint-Paul. 17-2

AGENTS DEMANDES, hommes de confiance pour un territoire d'une centaine de magasins, expérience non requise; pas de vente; distribution et collection. Salaire pouvant atteindre \$10, par semaine. Shamash Mfg. Co. New-Toronto, Ont. 17-2

A LOUER, Logis de 6 pièces, moderne, très éclairé, eau chaude, garage, etc. S'adresser à 228 Saint-Jacques. 17-2

M. EDMOND BOYER, tailleur pour dames et messieurs, informe le public, qu'il est diplômé pour la coupe des vêtements pour dames, collègue J. A. Viau, à Montréal. Il s'occupe aussi de tous réparages et pressages au No. 184, rue Champlain, Saint-Jean. 15-4

REPRESENTANTS DEMANDES pour fournir familles avec des produits se vendant tous les jours de l'année. Bonne commission à un homme actif, grand territoire, expérience pas nécessaire. Choisissez votre territoire maintenant. Écrivez vite à BRAULT & TRAHAN, 67 De Salaberry, Saint-Jean, Qué. 16-3

FAITES VOTRE CHOIX POUR CARTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. Je détens encore cette année, l'agence pour la vente de ces cartes; sur demande, je me ferai un plaisir de me rendre à domicile, avec mon catalogue-album, travail délicat et soigné; donnez votre commande à bonne heure, et vous aurez un meilleur service, évitant l'encombrement; Joseph A. Lapalme, 220 rue Saint-Pierre, St-Jean. 16-8

TAXI. Pourquoi ne pas appeler le bon marché, pour vos voyages courts ou longs, chez Olivia Lamoureux; plusieurs chars à votre disposition, 15c dans la ville, 25c à Iberville jusqu'à 9 heures; après 9 heures, 35c. Service jour et nuit. 35 Marchand, Tél. 254-j.

LA LAITERIE RICHELIEU. M. Raymond Lebeau annonce au public d'Iberville, que dès lundi matin, le 28, il fera la distribution du lait pasteurisé et de la crème dans le service de la paroisse, au No. 193, rue Richelieu, téléphone 908.

FERI FACIAS DE TERRIS. Cour de Magistrat, district d'Iberville Saint-Jean, à savoir: No. 4634. ELIE POTVIN, commerçant, de Saint-Jacques-le-Mineur, district de Montréal, demandeur; contre N. A. POLJEON, BAUDOUIN, comités de Napierville, comme étant les trois quarts sud du numéro cinq cent trente-huit (538) des dits plan et livre de renvoi officiels — avec toutes les bâtisses dessus construites; borné comme suit: au nord, par le chemin du rang Saint-André, au nord par le résidu du dit lot appartenant à Benjamin Allard, au sud par Pierre Boucher, et en arrière par M. Labonté.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Cyprien, district d'Iberville, le QUATRIÈME jour d'OCTOBRE prochain, (1931), à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, ARTHUR LASNIER. Bureau du shérif, Saint-Jean, P. Q., 23 septembre 1931.

FERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. Cour Supérieure, District de Beauharnois, Saint-Jean, à savoir: No. 6144. J. B. TRUDEAU, demandeur; contre NOE AUBRY, bourgeois, de Hemmingford, district de Beauharnois, défendeur.

Saisi comme appartenant au dit défendeur: Un emplacement sis au dit lieu de Saint-Edouard, étant connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cinq cent soixante et dix-huit (partie 578) aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Edouard, comités de Napierville; borné vers le nord-ouest par le lot numéro 579, vers le nord-est par le No. 577, et vers le sud-ouest par le chemin public, mesurant en front, trois arpents et un quart sur deux arpents de profondeur, contenant en superficie vingt-deux arpents, soixante et quinze perches (22-75).

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Edouard, district d'Iberville, le TREIZIÈME jour d'OCTOBRE prochain (1931), à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, ARTHUR LASNIER. Bureau du shérif, Saint-Jean, P. Q., 23 septembre, 1931.

Une bonne offre. Ne pensez-vous pas qu'un premier prix, se montant à plus d'une bonne année de salaire, ou un second prix, se montant à une année d'un salaire raisonnable, mériteraient votre sérieuse considération? C'est l'offre que vous fait, le Kay Mail Order House, Ltd., en présentant ce concours au public, en même temps que quelques-unes de ses marchandises.

La Cie croit que de gros prix en argent seront mieux acceptés, que des prix en marchandises. Plus de 200 prix sont offerts et pas un d'eux n'est au-dessous de \$5.00. Vous n'avez rien à vendre et n'avez pas à solliciter aucun ordre, quoique, cependant, une agence à la Commission puisse être établie dans chaque localité, et quelqu'un en demandant le privilège. La Cie offre des prix réguliers, des prix pour prompt règlement (finissant le 30 sept.), des prix pour les petites localités et d'autres prix spéciaux qui seront offerts durant le concours, lequel sera clos le 23 novembre. La Cie vous enverra tous renseignements au reçu de votre carte postale ou lettre adressée au Kay Mail Order House, Limited, Ottawa, Canada.

Merveilleux résultats obtenus par la Chiropratique en ce cas de SCIATIQUE ET MAUX DE TÊTE.

Cet homme atteint de sciaticisme, il y a dix ans, se servait de béquilles. Les ajustements chiropratiques lui rendirent la santé, et depuis, il se porte à merveille.

San Jose, Calif., 16 juillet 1931. A qui de droit: —

Albert A. Kleiner, dûment assermenté déclare comme suit: Vers la mi-décembre 1920, je ressentis une douleur dans le genou droit, laquelle se répandit bientôt du

piéd à la hanche. Diverses sortes d'emplâtres furent employés et malheureusement, les douleurs, à certains moments devinrent si intenses qu'il me fallut prendre des piqûres. Pendant deux semaines, je restai au lit, souffrant atrocement; je commençai alors à me lever, et l'aide de béquilles, je parvins à marcher un peu, bien que ma jambe ne fut absolument pas en état de me supporter.

Un ami me conseilla alors de voir Dr. J. W. Austin, Chiropraticien, San Jose, Calif., et le 16 mars 1921, je pris mon premier ajustement.

Après une semaine, je remarquai une amélioration notable. Après le dixième, je ne me servais plus de béquilles. J'employai une canne pendant quelques jours et abandonnai bientôt canne et béquilles, puis, un mois après, j'étais absolument bien portant. Les ajustements chiropratiques m'ont en même temps guéri des étourdissements et maux de tête dont je souffrais fréquemment. Il y a maintenant de cela dix ans, et j'ai jamais plus eu à souffrir de sciaticisme, étourdissements ou maux de tête.

Depuis, je travaille chaque jour, et cela je le dois à la Chiropratique et au Dr. Austin.

(Signé) Albert A. Kleiner, 603 S. 10th. Street, Assermenté devant moi, ce 16ième jour de juillet.

(Signé) Eli Wright, Santa Clara, Californie.

Nous avons à notre crédit une guérison identique à celle relatée ci-haut. Il nous fera plaisir de donner aux intéressés noms et adresse de cette personne, ayant recouvré la santé et l'usage complet de ses jambes sous nos ajustements.

AVIS: Les personnes du dehors peuvent à des taux raisonnables trouver chambre et pension à proximité de nos bureaux.

Dr. L. HURTUBISE, CHIROPATICIEN. Gradué de Palmer. Membre des C.H.B., Q.C.B. 37 St-Charles. Tél. 894.

PROTECTION SUFFISANTE du HOME et CONFORT dans les ANNÉES AVANCÉES de la VIE

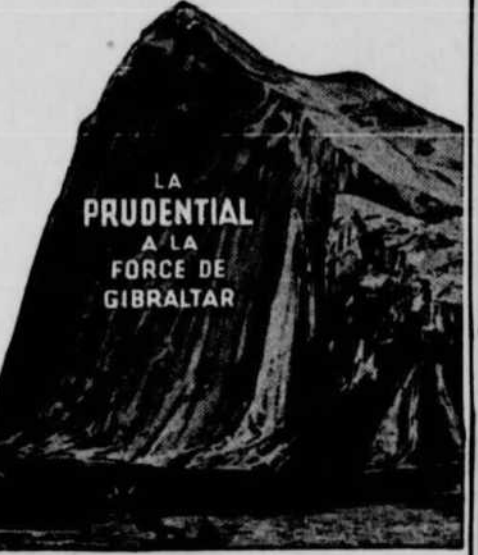
peuvent être garantis par L'ASSURANCE-VIE

Ne Vous Désaisissez d'aucune Protection d'Assurance-Vie que vous avez; mieux vaut encore

Obtenez-en Davantage!

Peu importe quels que soient vos besoins d'Assurance-Vie, la Prudential a une Police qui vous convient. Et des Rentes Viagères qui vous garantiront un Revenu la Vie Durant.

Les représentants de la Prudential sont prêts à vous donner les meilleurs conseils procurables.



The Prudential Insurance Company of America
EDWARD D. DUFFIELD, Président Bureau Central, NEWARK, N.-J.

Habitudes régulières

Il n'est pas à la portée de tout de vivre en plein air et d'accomplir beaucoup d'exercices, mais voici pour vous, chères lectrices, quelques suggestions qui ont fait leurs preuves comme étant propres à apporter ce bien précieux: la santé.

Ne mangez pas trop et d'une façon inconsidérée. Faites des repas nourrissants, mais aussi légers que possible, et songez combien le mauvais fonctionnement de l'estomac est nuisible.

Prenez vos repas à des heures régulières, mastiquez bien vos aliments, sans hâte. Surtout, ne prenez pas la déplorable habitude de grignoter tout le temps entre les repas.

Buvez beaucoup d'eau fraîche dans le courant de la journée. Une tasse d'eau chaude le matin, au lever, est à recommander pour "mettre votre machine en branle", comme disait quelqu'un.

Levez-vous et couchez-vous tôt. Le sommeil est ce qu'il y a de mieux pour réparer vos forces. N'écoutez point ceux qui disent qu'ils peuvent s'en passer. Regardez ceux qui essaient de vivre sans dormir et vous en aurez assez... Et dormez les fenêtres ouvertes.

Le soleil n'a pas été créé seulement pour les fleurs et les oiseaux. Profitez de son action bienfaisante et autant que vous le pouvez, vivez au grand air, autant que vos occupations vous le permettent.

Voilà qui peut valoir assurément les casinos et les amusements mécaniques de Old Orchard, d'Atlantic City ou de Palm Beach.

Comment prévenir les accidents

Prenez votre temps. Ne vous exposez pas au danger. Voyez où vous marchez. Obéissez aux signaux de danger. Réfléchissez avant d'agir. Quand vous traverserez une voie ferrée, songez qu'il y a un danger. Regardez bien avant de traverser la grande route. Tenez-vous à distance. Il y a moins de danger quand il y a de l'espace. Ne jouez pas avec les armes à feu. Maniez toujours une arme à feu comme si cette arme était chargée. Ne gardez pas d'explosifs à la maison. Prudence dans le maniement des instruments tranchants. Ne laissez jamais traîner par terre des épingles, des brochettes et des ciseaux. Balayez immédiatement le verre brisé et jetez-le en lieu sûr. Ne gardez jamais de poison à la maison. N'essayez pas de conserver des médicaments. C'est une pratique dangereuse. Avant d'enlever le bouchon d'une bouteille renfermant un médicament quelconque, lisez deux fois l'étiquette. Pensez où vous avez les pieds. Ne vous tenez pas debout sur un objet branlant comme, par exemple, sur une berceuse. Mettez les balais, les seaux, les brosses à charbon, les meubles, etc., en un endroit sûr, de façon que ces objets ne soient pour personne une cause d'embarras ou de chute. Étendez du sable ou de la sciure de bois sur les marches ou les trottoirs recouverts de glace. Que vos planchers ou parquets ne soient pas trop glissants. Enlevez immédiatement toute eau, tout savon, toute graisse, etc., qui tombent sur le plancher. Ne touchez jamais à aucune garniture, suspension ou installation électrique, lorsque vos mains ou vos doigts sont mouillés. Si une de vos mains touche à un tel dispositif électrique, ne touchez à aucun métal avec l'autre main. Quelqu'un qui est au bain ne doit jamais toucher une garniture électrique. Ne laissez jamais les petits enfants seuls. Mettez des barreaux à l'extérieur des fenêtres de la galerie ou du balcon des enfants. S'il y a à la maison des enfants en bas âge ou des vieillards, mettez des barrières aux escaliers. Mettez les allumettes en lieu sûr. N'allumez jamais un feu avec du pétrole. Ne vous servez jamais de gazoline, de benzine, d'éther, ni de toute matière inflammable, lorsque vous êtes près d'une lampe ou d'un feu flamme libre. Toute lampe ou toute chandelle allumée doit être placée en un endroit sûr. Les enfants ne doivent jamais transporter de lampes ni de chandelles. La flanellette neuve s'enflamme facilement. Lavez-la avant de la porter. Ne faites jamais chauffer aucun objet en celluloid. Le celluloid prend feu et explose facilement. Si un feu se déclare dans une pièce, fermez les portes et fenêtres afin d'éviter tout courant d'air, et étouffez les flammes avec un tapis, une couverture de lit, un habit, une jupe, un couvre-pieds, un tapis de table, etc.

Caractère.

On n'arrive à rien si on n'a le "diablotin au corps". Les saints et les grands hommes furent des passionnés.

Thé aromatique délicieux

'Frais des Plantations'

Saveur des plus rafraichissante
Vert ou noir — à partir de 60c lb.

C'est l'orgueil avéré des prévoyants, des travailleurs, des amateurs de l'impulsion, assez modestes pour reconnaître la limite de leur talent et ne pas dépasser, assez distingués pour allier aux charmes de leurs manières l'intensité du struggle pour l'existence; aussi prévoyants du toupet que de la candeur bébête, des audaces de l'inconscience que de la défiance tremblante, pas plus effrontés que d'ailleurs, aussi loin du livre effrayé de son ombre, que du bouffon brutalisant les barrières et foulant aux pieds une égale stupidité les moissons mûres, les plantes et les fleurs.—R. P. Louis LALANDE

Maux de Tête

Soulages sans droguer

Frictionnez Vicks sur la poitrine. Souvent une application suffit.

VICKS VAPORUS
Pour Tout Refroidissement

Grande Vente a 1 cent

4^{ème} Vente anniversaire PHARMACIE GOYETTE, Iberville,

Près du Pont Gouin, - Tel. 187 - Coin 5e Avenue et 1^{ère} Rue.

5 jours du 24 au 29 Septembre

PENDANT cette VENTE vous pouvez acheter n'importe quel article mentionné ici au prix régulier et vous obtenez UN AUTRE article semblable POUR 1 SOU. Tous les articles de la vente sont garantis. Ainsi vous achetez les pilules Norman pour les reins au prix régulier de 75c et vous en obtenez un autre—soit 2 en tout pour 76c.

De jeudi à lundi soir

PRODUITS NORMAN, NYAL ET AUTRES		
Pastilles digestives. Rég. 50c, 2 pour	51c	
Pilules pour les Reins. Rég. 75c, 2 pour	76c	
Lait de magnésie, 16 ozs. Rég. 50c, 2 pour	51c	
Pâte à dents. Rég. 35c, 2 pour	36c	
Peroxyde d'hydrogène. Rég. 25c, 2 pour	26c	
Brillantine. Rég. 35c, 2 pour	36c	
Eye wash. Rég. 50c, 2 pour	51c	
Traitement pour les Rognoons. Rég. \$1.25, 2 pour	\$1.26	
Lotion pour les mains. Rég. 50c, 2 pour	51c	
Baume analgésique. Rég. 50c, 2 pour	51c	
Thermomètres cliniques. Rég. \$1.00, 2 pour	\$1.01	
Crème Pomélan. Rég. 60c, 2 pour	61c	
Vapor inhalant pour rhumes. Rég. 75c, 2 pour	76c	
Liniment Pénetrant. Rég. 50c (Grande), 2 pour	51c	
Extraits Fraisières Sauvages. Rég. 35c, 2 pour	36c	
Purificateur du sang. Rég. \$1.00, 2 pour	\$1.01	
Bouteilles à Bébés. Rég. 10c, 2 pour	11c	
Talc Palmolive. Rég. 25c, 2 pour	26c	
Beauf, Fer et Vin. Rég. \$1.00, 2 pour	\$1.01	
Cascara aromatique. Rég. 35c, 2 pour	36c	
Sirup pour Vers. Rég. 50c, 2 pour	51c	
Sirup Pin blanc et menthol. Rég. 35c et 60c, 2 pour	36c ou 61c	
Poudre pour la figure. Rég. 75c, 2 pour	76c	
Crayons pour les lèvres R. Gallet. Rég. 25c, 2 pour	26c	
Emplâtres Rex (1 belladonne). Rég. 25c, 2 pour	26c	
Lotions contre les Poux. Rég. 35c, 2 pour	36c	
Liniment blanc. Rég. 25c, 2 pour	26c	
A. B. C. pilules. Rég. 25c, 2 pour	26c	
Brosses à dent. Rég. 15c, 2 pour	16c	
Alcool à friction, 16 ozs. Rég. 75c, 2 pour	76c	
Poudre Grasse Marceau, grosse boîte. Rég. 25c, 2 pour	26c	

PRODUITS NYAL WATERMAN N. B.—Nous ne donnons pas de "coupons" avec ces articles.

DESCRIPTIONS en 4 ans justifient notre compétence.

MEDICAMENTS DIVERS		
PILULES MORO ROUGES, FRUITATIVES, WILLIAMS, DODDS, GIN.	35c 3 pour \$1.00	
Bromo-quinine.	\$2.25	
Caroid et bile 100 pour.	.98	
Carters Pills.	.19	
Jad Salt.	.69	
Lait Philipps.	.39	
Lydia Pinkham (Composé végétal).	1.15	
Liniment Minard.	.25	
Nujol (grand).	.89	
Painkiller.	.25, .39, .89	
Sel hepatic.	.35, .59, .98	
Sel Lithofos.	.35, .59, .98	
Sirup Chase.	.29	
Sirup Lambert, Sirup Mathieu, Sirup des Soeurs, Sirup d'Anis Gaudin, Bromo-quinine, Painkiller, Eau de Vichy, Succes Rigo, 3 pour Brillantine, Vichy purgative, Savon Palmolive, 3 pour Savon Lifebuoy, 3 pour Savon Lux, 3 pour Savon de castille, 8 pour Poudre Steedman, Fenox, contre mal de tête, Laxagum, contre la constipation.		
ARTICLES DE TOILETTE		
Poudre Piver (Pompeia, etc.)	reg. 75c	
Poudre Pompeian, Poudre Coty.	49c	
Poudre 3 fleurs, (grande boîte),	reg. \$1.79c	
Shampoo huile de Coco, Rég. 50c, pour	\$0.35	
Lotions Piver. Rég. \$1.00, pour	\$0.79	
KOTEX.	39c	
3 pour \$1.00		
Crème à barbe Palmolive.	\$0.29	
Ponds Cold Cream, Ponds Vanishing Cream, Crème Pomélan.	reg. 50c. 39c.	
Lames Gillette. Rég. 50c	\$0.39	
Lames Auto Strop. Rég. 50c	.39	
GRANDS SPECIAUX		
TALC J. JOHNSON. Rég. 25c	\$0.19	
Acide borique, la livre	\$0.14	
Aloes, la livre	.50	
Borax, la livre	.19	
Soufre pur, la livre	.19	
Sel à médecine, la livre	.10	
SOLUTION FRERES MARISTES, (Biphosphate de chaux) Rég. \$1.00, Spécial		
SARGON	\$1.19	
TUBES POUR CIGARETTES, 400 pour	.25	
Amp. Nuclearitel Robin. Rég. \$1.50, pour	98c	

Spécial à 25c.

AVIS Nous allons chercher vos Prescriptions et les livrons à domicile.

Le 26 Septembre est le dernier jour de notre grande vente de Repasseuses Electriques caractérisée par un petit paiement Comptant de \$5.00 et la balance en paiements mensuels faciles. Venez et choisissez LA VOTRE. Southern Canada Power Company Limited



Abonnez-vous au "Canada-Français"

Nos villégiatures du district de Québec

La carte des "summer resorts" du "Pays de Québec" n'est pas démodée, mais elle est pittoresque: deux bandes de terre verdoyantes et accidentées. Ce sont les rives sud et nord du fleuve Saint-Laurent séparées par un large ruban bleu qui est le fleuve lui-même. Et sur les deux rives, à partir des portes de Québec, l'on n'a que l'embarras du choix entre les "petits trous chers" pour villégiature.

Ceux qui ont des automobiles, — qui n'en a pas? — et qui veulent tout en étant "à la campagne" être en ville tous les jours, s'en vont occuper une villa autour du lac Beauport, premier Eden rencontré à la sortie de Québec, ou à Lorrainville, dernière demeure de l'historique et mourante tribu des Hurons. Ou bien, par les trains du Canadien National, peuvent aller et venir chaque jour, matin et soir, d'autres gens qui tiennent absolument à ne pas s'éloigner de la ville et qui ont fixé leur demeure d'un jour d'été sur les bords embroussaillés du tranquille lac Séguin ou au lac Saint-Joseph auquel naguère, un fashionable hôtel — maintenant détruit par le feu, — donnait un aspect de "Old Orchard".

En général, ceux qui ne veulent pas, ou qui n'ont pas les moyens de se payer le luxe d'un séjour à Miami ou sur quelques plages lointaines de l'Atlantique et qui désirent tout de même "villégiaturer", aiment à se diriger vers les rives nord et sud, du côté de Charlevoix au nord ou au sud, vers l'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane. A moins que l'on ait choisi le chic et fashionable bout de l'Île d'Orléans, où l'été qu'on passe nous fait promettre de venir en vivre un autre.

Mais ils sont nombreux les citoyens de Québec et de Montréal même qui ont choisi l'une ou l'autre des six accueillantes places d'eau de la côte nord du fleuve, à partir d'une trentaine de milles en bas de Québec: le quel des Eboulements, ou Saint-Jean de la Rivière, Saint-Irénée-Bains, la Pointe-au-Pic, et non, de grâce, — la Pointe-à-Pic ou Murray Bay, le Cap-à-l'Église, Saint-Siméon, puis, plus loin, dernière limite de villégiature sur la côte nord, "the last but not the least", Tadoussac au sommel calmant plus de trois fois séculaires.

Quelle merveilleuse nature tout le long de cette partie de la côte nord

du fleuve, qui vous accueille en souriant, qui vous révèle dès que vous y pénétrez, la multiple beauté des paysages; rochers sombres battus par les flots et que le moindre coup de brise hérisse d'un tumulte d'écumes; sables nus, jaunes, fins et chauds des molles et gazouillantes grèves qu'éclaboussent d'amers embruns; profils dentelés d'abrupts caps d'un vert sombre et que le soleil, au déclin des belles soirées d'été jonche de roses d'or... Quelle merveilleuse nature agreste, affreusement tourmentée, délicieusement sauvage, reposante sous quelque aspect qu'on l'admire, et où l'on éprouve, pleinement, les jouissances de la montagne aux effluves de sapins et de mousses vertes des champs parfumés de la terre fraîchement remuée, des foins coupés ou des vergers en fleurs, de la mer à l'odeur lodurée des varechs soufflant l'air vivifiant du salin...

Dans quel délicieux océan de "rest cure" se plonge le citadin pendant les quelques jours qu'il a décidé de passer dans l'une ou l'autre de ces places d'eau de la côte nord laurentienne! Quel cadre de pure harmonie de lignes et de couleurs, harmonieux, quand même d'antiques tremble-terres auraient bouleversés le sol, semé d'après rochers tout le long de la côte, des pitons souvent effarants, des pointes bleues d'écueils au ras des eaux... qu'importe, puisque rochers, pointes, caps et pitons disparaissent presque dans les nids de verdure de la côte s'abandonnant ivres de rayons et de parfums, aux lentes délices du rêve...

Et la rive sud?... Elle est peut-être moins agreste, moins sauvage; mais elle est délicieuse quand même. C'est: l'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, Kamouraska, Notre-Dame du Portage, Rivière du Loup et sa Pointe, Cacouna, Le Bic, Métis, et plus loin, Gaspé, Percé avec son fameux et légendaire Rocher, tout un coin de Bretagne au Canada. Que de charmes dans chacun de ces lieux de villégiature! Plusieurs ont près de trois cents ans d'existence et ils possèdent à la fois un caractère d'antiquité qui vous prend du coup, et la gorge d'un citadin quelque peu sentimental ou un touriste un tant soit peu émotif, et un aspect ultra-moderne ou même les dernières manifestations chorégraphiques sur les parquets des somptueuses hôtelseries peuvent y trouver leur compte.

La long de ces plages, la mer rit, pleure et chante. Elle rit dans le

Cartes professionnelles

AVOCATS

JACQUES CARTIER

AVOCAT
51 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. 261. Cabinet Postal 124.
Avocat de la cité de Saint-Jean

ALCIDE COTE, B.A., L.L.B.

AVOCAT
13 Place du Marché
SAINT-JEAN
Téléphone 937-W

MAURICE J. DEMERS

AVOCAT
Etude: 72 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN
Téléphone 12

STANISLAS POULIN, C. R.

AVOCAT
Etude: 40 rue Saint-Jacques
Tél. Bell: Etude 143; Résidence 263
B. Postale 423 SAINT-JEAN, P. Q.

ANDRÉ REGNIER, C. R.

AVOCAT
195 rue Jacques-Cartier
Près de la rue St-Jacques
Tél. 269 SAINT-JEAN

SABOURIN & SABOURIN

AVOCATS
Ivan Sabourin Roland Sabourin
25 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN, P. Q.
Boîte Postale 963 Téléphone 786

NOTAIRES

L. DESMARIS

NOTAIRE
Successeur de T. Brassard et dépo-
sitaire du greffier de J. U. Tremblay.
BUREAU: 51 rue Saint-Jacques
Tél. 261. Résidence 778 ST-JEAN
Et à Lacolle Qué., chaque mercredi

ZACHARIE MARTIN

NOTAIRE
Prêts, successions, faillites.
40 rue Saint-Jacques — Saint-Jean
Secrétaire du conseil de comté et de
Saint-Bernard de Lacolle
Tél. 53. — Irberville, tél. 174-3.
Le soir: 58-50 ave. Irberville.

HECTOR MOREAU, L.L.L.

NOTAIRE
PLACEMENT D'ARGENT
RÈGLEMENT DE SUCCESSION
Bureau: 25 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN
Tél. 920. Résidence: Irberville

MEDECINS

Dr. JULES BRAULT

de l'Institut Nazareth
et de l'Hôpital Notre-Dame
Maladies des Yeux, des Oreilles,
du Nez et de la Gorge
Téléphone 732. 102 Saint-Jacques
Chaque samedi de 9 à 11 hrs. A. M.
seulement.

Dr. HENRI LAFLAMME

Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
et de l'Hôtel-Dieu
79 1ère Rue IBERVILLE

Dr. OSCAR LABERGE

Ex-interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations:
Iberville, 9 à 11 h. m. 7 à 9 p. m. Tél. 26

Dr. GEORGES PHANEUF

CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Paris
85 rue St-Jacques SAINT-JEAN
Téléphone 322

DENTISTES

Dr. GERALD CAZA

CHIRURGIEN-DENTISTE
216 rue Richelieu
Saint-Jean Téléphone 981
Heures: 9 à 12 A.M. — 1 à 5 P.M.
7 à 9 P.M. tous les jours.

Dr. Georges Gervais, B. C. D.

CHIRURGIEN-DENTISTE
84 Saint-Jacques, Saint-Jean, P. Q.
Heures de bureau: 9 à 12 h. m.
1 à 6 h. p. m. 7 à 9 p. m.

Dr. ARMAND GERVAIS

CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 à 12 h. a. m.
1 à 6 h. p. m.
195 rue Richelieu — SAINT-JEAN

Dr. V. J. LEVASSEUR, B.C.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. Bell 388 SAINT-JEAN
Indice de la Banque Royale
Heures de bureau: 9 à 12 A.M. 1 à 6
P. M. Lundi, mercredi et vendredi
soir, de 7 à 8.

Dr. EMERIL POIRIER, D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau: 9 hrs à 12 A. M.
1 hr. à 5 P. M., 7 hrs à 9 P. M.
Tél. BELL: Bureau 120
Résidence privée 548
45 Saint-Charles SAINT-JEAN, P. Q.

DR. LEBLANC

DENTISTE

BEDFORD, Que.

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCES GENERALES

ISAIE AUDET
Bureau à Irberville—7, 21ème Rue
Téléphone 291-f.

O. LANGLOIS et Compagnie

DIRECTEUR DE PUNBRAILLES
Richelieu et Saint-Jacques
SAINT-JEAN
Téléphone 168

LATOUR & DUPUIS, Inc.

Portes et chaises
Marchands de bois
Spécialité: Verre à vitres et couver-
tures d'amiante
165 Collin

La Fonderie Canadienne

M. G. et W. Sévigny, Prop.
874 rue St-Jacques Saint-Jean
Ouvrages de toutes sortes
Fonte en cuivre, Aluminium, etc.
Téléphone 166

Notre Feuilleton

AU DIABLE VERT

Roman canadien par Armand Yon.

L'escalier venait de craquer sous les pas de M. Lalonde, fidèle à sa méridienne, et Mme Caron, assoupie, ne lisait plus le journal de modes ouvert sur ses genoux. Edna se dit: — Un quart d'heure pour aller, un autre là-bas, une heure pour revenir: cela fait une heure et demie. Nous serons de retour pour le bain. Et décrochant son chapeau de toile, elle dévala le flanc de la colline. Félix l'attendait, l'air un peu dépit.

— Je vais pour prendre notre chaloupe, expliqua-t-il, et je la trouve pleine d'eau. Il faudrait une demi-heure pour la vider, et M. Guindon est prêt.

— Mais prenons la chaloupe du père Duffy; il me l'a prêtée.

— Pas possible? Ça me surprend. Par une si belle journée, je pensais qu'il irait tendre ses lignes...

Mme Gervais était à l'épingle du linge sur une corde.

— Bonjour, mademoiselle, dit-elle. Savez-vous que monsieur votre père est brave de vous laisser aller en chaloupe!

— Oh! répondit tranquillement Edna, il n'a pas fait de difficulté: il a confiance en M. Félix.

— Il a raison. Je disais cela parce que les gens de la ville ont toujours peur de se noyer. Félix est prudent, et puis, vous serez trois...

Elle appela: — Margite!

Une fillette de même âge qu'Edna parut sur le seuil, rougissante. C'était Marguerite, par abréviation Margite, le diminutif de Margot étant inconnu à la campagne.

— Comme ils descendent tous trois vers la grève:

— Ça sent bien mauvais, autour de chez vous! dit Edna en se bouchant le nez. Pourquoi laissez-vous pourrir ce gros tas de poissons près de votre maison?

— Ils ne pourrissent pas, répliqua vivement Félix, ils séchent. C'est de la morue salée. On la met en boucauts et on la shippe en Italie.

— En voilà, une idée: manger du vieux poisson!

— Tout le monde n'a pas l'avantage de demeurer à Montréal et de se nourrir de dinde farcie!

Edna se tut net. Pour la première fois, Félix avait osé lui clore le bec.

Légère, élanée, soignée comme un enfant de prédilection, la chaloupe du père Duffy fut attachée à la remorque de la barque. Le moteur pétarda. On partit.

Marguerite s'était réfugiée timidement à la proue. Pascal Guindon, tout à son carburateur et à ses bougies, confia la barre à Félix. Edna se plaça près du jeune pilote.

— C'est ça des mouettes? demanda-t-elle en désignant des oiseaux blancs que leur passage faisait lever.

Puis d'un air piqué.

— Je ne suis pas aussi forte que vous en géographie, ajouta-t-elle.

— Il y a beaucoup de goélands par ici, continua Félix sans faire mine de comprendre. Quand ils sont jeunes, leurs plumes ne sont pas blanches, mais grises. Moi qui vous parle, j'en ai approché un, l'an dernier. Je l'avais accoté tout petit à venir à la maison. Il entrât dans la cuisine. Je me donnais même la peine de bêcher pour lui trouver des vers. Eh bien! aussitôt qu'il put se suffire à lui-même, il prit son vol et ne revint plus!

— Ah! — Oui, et M. le curé à qui je contais cela me dit: "Tu vois, Félix, ce goéland qui fuit le maître qui l'a soigné, c'est le symbole de l'ingratitude. Quel vilain défaut!"

— Ah! fit de nouveau Edna. Elle ne devait pas oublier l'histoire du goéland ingrat...

Sur une mer d'huile et avec une barque comme celle de Pascal deux milles sont vite franchis.

— Voyez-vous cette pointe, à quatre arpents d'icite? dit le marchand. C'est le cap. On va arrêter, vous sauterez dans la chaloupe. Soyez bien prudents. Retournez chez vous le plus tôt possible; surtout ne m'attendez pas. Je vais chercher des provisions à Sainte-Anne et je serai à Marsouls à la nuit.

Le transbordement fut un jeu, et Pascal repartit en leur souhaitant bonne chance.

Félix s'emparant des avirons, poussa la chaloupe dans la direction où il croyait trouver les reliques de la fameuse goélette. Tandis que l'embarcation glissait doucement sur l'eau moirée, trois paires d'yeux scrutèrent le lit de sable visible à une profondeur de quinze ou seize pieds. Mais découvrir cette ferraille sans autre point de repère que le cap n'était pas chose facile.

Enfin, Marguerite penchée à l'avant comme l'une de ces gracieuses figures sculptées à la proue des anciens navires, s'écria:

— Ici, je vois quelque chose...

— C'est ça! c'est ça! jeta triomphalement Félix. Et il freina avec les avirons.

Une masse sombre; c'est tout ce qu'ils aperçurent d'abord; mais, l'oeil s'adaptant au milieu, ils distinguèrent bientôt les chaînes emmêlées dans un échecaveau titanesque, puis le tronçon d'une ancre dont un bras avait été rompu — sans doute par le choc sur la pierre. A quelque distance apparut une autre ancre, intacte celle-là et comme neuve.

L'appareil dont les hommes ont fait l'emblème de l'espoir et dont les marins de l'Olaf, la nuit du naufrage, avaient dû attendre leur salut, gisait là, sur le flanc, légèrement incliné. Sur les jas, la tige et les bras, une infinité de bulles d'air enchaînaient autant de perles chatoyantes. Edna songea instinctivement à une broche qu'elle avait vu autrefois à sa mère et que celle-ci portait sur la grande peinture du salon, à Montréal.

— Que c'est triste! murmura-t-elle dans un subtil mouvement de pitié. Dire que c'est tout ce qui reste de la belle goélette! Mais, monsieur Félix, pourquoi personne n'a-t-il encore repêché ces ancres?

— Parce que c'est une trop grosse pêche à faire, répliqua Félix en riant. Pensez: il faudrait un direct, peut-être même un pionneur... Ce serait bien de la dépense pour du vieux fer rouillé.

— Oui, vous avez raison. Toute cette masse doit être d'un poids énorme, surtout dans l'eau.

— Comment, dans l'eau? au contraire, la masse sera moins lourde dans l'eau que dans l'air.

— Vous ne me ferez pas accroître cela. Il faut compter avec le poids de l'eau qui est au-dessus.

— Très bien, mais l'eau qui est dessous aussi. C'est pour ça que l'on ne peut pas planter la poutre dans l'eau, elle tombe.

— Ce n'est pas une raison... Qu'en pensez-vous, Marguerite?

La petite habitante de Marsouls se sentait déjà gênée devant l'attitude et le ton agressif d'Edna: la nature de la question acheva de l'humilier. Elle rougit jusqu'à la racine de ses cheveux blonds et ne répondit rien.

— Enfin, mademoiselle Edna, poursuivit Félix, il y a sur ce point un principe de... j'ai oublié le nom, mais c'est quelque chose comme Aristote. Je ne suis pas un savant, moi: c'est Mlle Dubé qui m'avait montré cela.

— Mlle Dubé? — Oui, l'ancienne maîtresse d'école.

— Trois heures et demie! s'écria la jeune Montréalaise en consultant la montre de son bracelet. Moi qui dois me baigner à cinq!

— Ce sera bien juste, observa Félix, car, vous savez, la marée est montante. Mais partons tout de suite!

Il fit virer l'embarcation. Un dernier regard au fond de l'eau, puis cette réflexion d'Edna:

— J'aurais tant aimé emporter un chapeau en souvenir! Ah! si j'étais avec un galant homme!

— Prenez patience! riposta Félix non sans malice. Un de ces soirs, j'irai vous chercher la lune avec mes dents!

Penché en cadence sur ses avirons, la figure découverte et baignée de

lumière, il n'écoula plus Edna qui essayait par des points de raviver la discussion.

Elle ne cessait de regarder l'heure... Enfin on doubla le cap aux Marsouls, et l'anse était devant eux sa grande faille d'argent.

Alors, sur le quai rudimentaire, les enfants purent distinguer M. Lalonde et Mme Caron qui guettaient manifestement leur retour. On était encore loin, qu'elle cria:

— Edna, ma fille, tu nous en fais de belles! C'est encourageant, de t'accompagner jusqu'ici!

M. Lalonde, sans mot dire, tira sa soeur par la manche de sa robe pour l'inviter au calme.

Déjà la chaloupe mordait le sable. — Petite sans-cœur! reprit la tante. En t'emparant de la chaloupe de M. Duffy, tu lui as fait perdre une bonne pêche. Tu aurais bien pu solliciter notre permission. Tu sais pourtant que je suis nerveuse, sujette à des migraines, incapable de supporter ces émotions!

— Ah! — Edna restait impassible. Elle les connaissait, les nerfs de sa tante, et elle se demandait s'ils n'entraient pas dans son trouble pour une plus grande part que sa propre escapade. Tout autre était la tactique de son père: sur le coup, de peur de la brusquer, il ne lui disait rien; mais, le lendemain, le soir même peut-être, il lui reprocherait doucement sa faute.

Aussitôt débarquée, elle lui prit le bras et, l'entraînant un peu en arrière:

— Tu sais, papa, expliqua-t-elle, je suis allée voir les ancres de l'Olaf.

— Il aurait fallu... — La permission? oui, mais ma tante est si nerveuse! Elle se serait imaginé des choses! Nous avons donc vu les ancres et les chaînes: c'est épatant comme dit le bonhomme...

— Pardon, monsieur... — Alors, M. Duffy?... A propos, j'ai eu une discussion avec Félix.

Resté seul, le jeune homme haletait péniblement l'embarcation sur la grève. La voix métallique d'Edna lui arrivait très bien. Son nom lui fit tendre l'oreille. Elle continuait:

— Oui, papa, Félix prétend que les ancres ne peuvent être retirées parce qu'elles seraient trop lourdes, dans l'eau.

— Mais, pas du tout: elles seraient plus légères, en vertu d'un principe qu'on t'enseignera plus tard en physique, le principe d'Archimède...

— Justement, Archimède! c'est ce que je disais, aussi, mais le petit Gervais, malgré toute sa science, soutenait le contraire.

Félix, hélas! n'avait pas perdu une syllabe. Il se cramponnait à l'amarrage pour ne pas éclater. Ah! s'il eût été libre!... Mais son père le lui avait assez dit: Edna était la fille du boss!

IV
LES ECLAIREURS
A quelques jours de là, M. Duffy était dans sa cuisine, en train de faire des tourtières ou pâtés de viande, lorsqu'elle entendit les enfants crier de la galerie:

— Le steam! maman, le steam! Les bras enfoncés jusqu'aux coudes, elle sortit sur le pas de la porte et aperçut en effet, le vapeur Gaspésie qui venait de jeter l'ancre un peu au large, vis-à-vis l'embouchure de la rivière. Vu de ces hauteurs, le vaillant petit navire à la poupe hardiment cambrée, ressemblait au soulier mignon d'une élégante.

Le simple passage d'un paquebot à l'horizon ne manquait jamais d'intéresser ces braves gens éloignés de tout, et donnait souvent lieu à de chaudes discussions et même à des paris sur le nom du navire. En cas de gageure, le perdant ne se rendait que d'uniment confondu par les statistiques officielles de la marine publiées plus tard dans les journaux.

Parfois, à la nuit tombante, alors qu'on veillait sur la galerie, l'une des majestueuses Empress du Canadien Pacifique surgissait dans l'embrasure de la baie. Constellée de mille feux, la coque glissait silencieuse sur la mer, sans que personne osât ouvrir la bouche, de peur de troubler la radieuse apparition.

Mais la visite régulière de la Gaspésie, qui était, cette année-là, seule à desservir la rive sud, prenait aux yeux des habitants de la péninsule une importance toute particulière, car c'est par le bateau que voyageaient les marchands, les gens du pays voulant économiser, et avec eux, les nouvelles. Aussi, de décembre à avril, quand la navigation était suspendue sur le Saint-Laurent, l'existence devenait bien morne.

Cette fois, le navire était plus impatientement attendu que jamais car il devait déposer à Marsouls l'équipe d'ouvriers mandée en vue de la reconstruction de la scierie. Ces hommes trouveraient à se loger chez d'autres cultivateurs, tandis que l'industriel conduisait au Relais l'architecte expert chargé de l'examen des locaux et le nouveau gérant de l'entreprise, Auguste Beaudry, qui avait été jusque-là sous-directeur du siège social de la firme Lalonde, à Montréal.

Très avenant et obséquieux de prime abord, ce petit homme replet en était venu à inspirer quelque défiance à son patron, qui, l'ayant au mêlé à d'équivoques combinaisons d'argent et de désirs de brigueur les honneurs de l'échevinage dans son quartier, pensait qu'en l'appelant à Marsouls, il mettrait fin du même coup à ses spéculations financières et à ses visées politiques.

Quand on eut déchargé et remis en lieu sûr l'outillage et les nombreux matériaux apportés par la Gaspésie, M. Lalonde décida de visiter avec son état-major les limites à bois où l'on tiendrait chantier l'hi-

ver suivant et qui, d'après les derniers calculs d'arpentage, couvraient plus de quatre-vingts milles carrés. Cependant, pour rendre l'expédition plus attrayante, l'industriel voulut qu'on organisât une partie de pêche sur un petit lac très poissonneux dont Donat lui avait souvent parlé...

La journée avait été bonne, et les sportsmen revenaient avec près de deux cents truites saumonées. Ils suivaient le cours sinueux et limpide de la rivière Marsouls, descendant avec la joyeuse insouciance dont les Canadiens sont coutumiers.

(A SUIVRE)

La BRIQUETERIE St-Laurent

71 rue St-Jacques, Téléphone: Harbour 4004
Briqueterie: LAFRAIRIE, P. Q.
PIERRE TRANAN, Agent local, Saint-Jean

T'a pas ?

per — RACEY



dites simplement — "Bière Black Horse" Dawes s.v.p. !

RADIO VICTOR Super-Hétérodyne

Semaine de Démonstration 25 Sept. au 3 Oct. Chez tous les Marchands Victor

Une épreuve décisive pour juger de la qualité d'un radio

Maintenant vous pouvez juger un radio d'après tous les points essentiels qui assurent une satisfaction permanente.

L'Epreuve des 7 Points de Comparaison

consiste en ces importantes questions

- 1 La sonorité est-elle agréable, réelle?
- 2 L'appareil pourrait-il éliminer les stations puissantes pour vous permettre de capter les postes plus faibles sans entendre les deux à la fois?
- 3 Est-il suffisamment puissant pour que vous entendiez les postes éloignés avec suffisamment de volume — clair, précis, sans distorsion?
- 4 Pouvez-vous capter les postes sans bruit ou sans entendre ce désagréable craquement?
- 5 Le dessin du cabinet s'adapte-t-il bien à l'intérieur de votre foyer — l'acoustique de ce cabinet vous assure-t-il une tonalité parfaite?
- 6 Le contrôle de volume vous assure-t-il la maîtrise de l'échelle musicale?
- 7 Le fabricant a-t-il une expérience générale approfondie — ses ressources en génie électrique sont-elles vastes et de calibre requis? Son nom vous assure-t-il une garantie de satisfaction?

A CHAQUE QUESTION VICTOR REpond "OUI"

Super-Hétérodyne RADIO VICTOR

VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA, LIMITED—MONTREAL
CHEF-D'OEUVRE DE LA RADIO



Seul un Article d'une Valeur Réelle Peut Supporter l'épreuve du Temps.

Certains appareils peuvent approcher le ZENITH, mais aucun ne peut le surpasser ou même l'égaliser....

Le Récepteur Radiophonique Hyper et Super-Hétérodyne

ZENITH

Longue Distance

est maintenant en vente au CANADA

Le ZENITH est un appareil dont la supériorité est reconnue par le public depuis les débuts de la radiophonie. Bien qu'il soit nouveau pour les Canadiens, le Zenith porte un des noms les plus anciens et les plus respectés en matière de radio, ayant été associé à certains des plus extraordinaires accomplissements dans ce domaine. Ce fut un Zenith que le Commandant Donald B. MacMillan choisit pour sa fameuse expédition polaire, et durant son long séjour dans les régions arctiques, cet appareil constituait son seul moyen de communication avec le monde extérieur. Le Zenith a donc parfaitement droit au titre de Radio de Longue Distance, car il dépasse tous ses concurrents.

Dans tous les domaines où la radiophonie s'est développée au cours des dernières années, le Zenith a invariablement indiqué la voie en offrant au public les perfectionnements les plus nouveaux. C'est ainsi qu'aujourd'hui vous avez:

Cadran Magnavision
Lampes Pentode et à amplification variable
Éliminateur de radiation
Hyper-Hétérodyne
Circuit Super-Hétérodyne
Contrôle automatique de volume
Compensateur d'antenne
Contrôle de sonorité et éliminateur d'interférence
Jusqu'à 14 lampes
Prix favorables



Votre appareil pour cette année et pour des années à venir!
Les Récepteurs Zenith sont manufacturés au Canada et leur fabrication procure de l'emploi à des centaines de Canadiens.

Les prix des Récepteurs Zenith varient de \$78.80 à \$445.00

Un nouvel Indicateur de Radio complet vous sera envoyé sur demande.

J. P. MEUNIER, 214 rue Richelieu, St-Jean.

La voirie de la Province de Québec

L'histoire de l'amélioration des routes dans la province de Québec constitue un chapitre essentiel du développement routier du Dominion depuis vingt ans. A certains égards le mouvement des bons chemins de la province de Québec est l'un des plus remarquables de l'Amérique, parce qu'il a été exécuté dans des conditions uniques. Le territoire immense de la province, sa population peu considérable et disséminée, les ressources financières limitées dont on disposait laissent peu prévoir un développement d'une telle ampleur et d'une telle portée sur la vie économique de la population.

Bien que l'on sache que la province de Québec possède une voirie améliorée, on ne sait peut-être pas assez que cette voirie, couverte tous les districts sans exception, quelque soit leur éloignement, et qu'il n'y a aucune solution de continuité dans le réseau des bonnes routes.

Peut-être aussi ne sait-on pas assez que le gouvernement a dépensé \$135,000,000 depuis 20 ans à étendre et perfectionner le réseau des routes et qu'aujourd'hui ce dernier est l'un des plus complets et des mieux balancés de l'Amérique.

Il y a actuellement dans la province de Québec 15,500 milles de routes à surface de béton, de macadam ou de gravier.

Le réseau des grandes routes à lui seul a une longueur de 5,400 milles et il est pratiquement terminé, sauf quelques milles ici et là sur certaines routes en territoires éloignés. Ce réseau communique avec toutes les routes des provinces et états voisins, et il dessert toutes les régions de la province sans exception.

La caractéristique principale du réseau routier de Québec est qu'il a été construit en premier lieu pour le bénéfice du citoyen de la province: le fermier et le colon habitant les districts éloignés, aussi bien que le citadin; le propriétaire de la voiture de ferme, aussi bien que l'automobiliste. Si l'on considère les services rendus à la population en général, la province de Québec possède l'un des réseaux routiers les plus utiles et les plus efficaces.

Tous les chemins améliorés de la province sont entretenus directement par le département de la voirie et entièrement aux frais du gouvernement. Ce système assure l'uniformité dans la bonne condition des routes. On ne voit pas dans la pro-

vince de routes améliorées en mauvais état.

Le réseau routier de Québec comprend près de 3,000 milles de pavages en macadam ou en béton de ciment ou en béton bitumineux. Le département exécuté depuis quelques années un programme considérable d'élargissements, de redressements et de pavages permanents des principales artères. Règle générale, ce programme comporte une emprise de 66 pieds de largeur et un pavage de 20 pieds. L'exécution de ce programme est en train de renover le réseau des grandes routes. Dans l'espace de quelques années, il s'est produit beaucoup de transformations, et seuls ceux qui n'ont pas voyagé dans les différents districts ignorent que la province de Québec a fait et ce qu'elle est en train de faire pour moderniser ses routes.

Au cours des quatre dernières années, la province a élargi et pavé 700 à 800 milles de grandes routes.

Lorsque le programme d'élargissements et de pavages actuellement en cours sera terminé, le réseau routier de Québec pourra satisfaire les besoins les plus modernes de la circulation.

La construction des routes dans la province de Québec a créé une industrie qui prend de l'envergure chaque année: le tourisme. Les bonnes routes, la beauté et la variété des paysages, ainsi que le caractère bien particulier de la province, sont un facteur de progrès multiples sous ce rapport. Le Bureau Provincial du tourisme, qui est un service du ministère de la voirie, fait depuis quelques années une propagande intensive en dehors de la province, et il est bien connu aux Etats-Unis et dans les provinces-soeurs.

Le congrès des bonnes routes

Pour la sixième fois en dix-huit ans l'Association Canadienne des Bonnes Routes tient, cette année, son congrès dans la province de Québec. Normalement ce Congrès aurait dû avoir lieu dans l'Ouest du Canada, mais, la majorité des délégués ne pouvant entreprendre un long voyage cette année, le choix de l'Association s'est porté sur notre province.

Le Congrès aura lieu à Lucerne-en-Québec, dans la municipalité de Montebello, les mardi et mercredi 22 et 23 septembre courant. Ce lieu est particulièrement bien choisi à cause de son accès facile, des souvenirs historiques qu'il évoque, de la majesté de la nature qui l'entoure et de l'excellente accommodation qu'auront les délégués.

L'on attend les délégués de toutes les provinces du Canada et de plusieurs états américains ainsi que de Terre-Neuve.

Le Président de l'Association Canadienne des Bonnes Routes est l'honorable M. J.-E. Perrault, C. R., Ministre de la Voirie de la Province de Québec, et c'est lui qui ouvrira officiellement le Congrès, le 22 septembre. Il sera suivi par le Premier Ministre de la province d'Ontario, le Premier Ministre de la province de Québec et plusieurs Premiers Ministres des autres provinces. Le Ministre des Travaux Publics de Terre-Neuve représentera ce Dominion. Le programme des délibérations comprend l'étude et la discussion de sujets très importants tels que la sécurité routière, la suppression de la poussière, la construction de revêtements bitumineux économiques sur les routes secondaires, la suppression des passages à niveau et le développement du tourisme.

Le dîner annuel de l'Association, fixé au mardi soir, 22 septembre, réunira tous les délégués et un grand nombre de personnalités du pays. L'Association a invité le Premier Ministre du Canada à être le conférencier principal.

La province de Québec est heureuse d'avoir été choisie encore une fois comme siège du Congrès des Bonnes Routes. Elle en remercie l'Association, et elle souhaite à tous les délégués la plus cordiale bienvenue. Pionnière de l'amélioration de la voirie du Canada, elle croit que cette exception en sa faveur est une marque particulière d'attention de la part des membres de la grande Association Canadienne.

Ravages du cancer

Le cancer continue à augmenter chaque année le nombre de ses victimes, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Pour les dix premiers mois de cette année, dit le bureau de la statistique de la Metropolitan Life, l'augmentation de la mortalité sur la période correspondante de 1930 a été de 8 pour cent, soit de 83 par 100,000 de population, à comparer à 77 en 1930.

Cette moyenne de la mortalité causée par cette maladie est la plus élevée qui ait été atteinte jusqu'ici. Et l'augmentation s'est manifestée dans tous les âges, et n'a pas été limitée à un organe particulier. Malgré les recherches et les efforts concernant les causes et le traitement du cancer, qui se poursuivent dans tous les pays du monde, la science médicale n'a pas encore obtenu de résultats satisfaisants.

Tout de même, des expériences qui se poursuivent en ce moment semblent vouloir donner une espérance pour l'avenir.

Achetez des Produits Canadiens

Nous publions avec plaisir, un résumé d'une causerie donnée à la radio, aux dames canadiennes dans le but de les encourager à acheter des produits de "chez nous", par M. Georges A. Savoye, industriel avantageusement connu, de cette ville. "Bonjour, mesdames!"

"Voulez-vous me permettre de causer avec vous pendant quelques instants. Ce que je veux vous dire vous concerne, puisque cela concerne le cultivateur, votre province et notre Canada."

"Nous cultivons aujourd'hui, en plusieurs endroits de la province de Québec, comme dans les autres provinces voisines, et du Canada, toutes les variétés de légumes et de fruits que nous consommons dans la préparation de nos repas. Ces produits agricoles sont préparés avec une propreté incomparable. Vous trouverez dans les conserves de légumes ou de fruits Raymond, Rose Brand, Standard Brand, enfin toutes les marques, les petits pois, haricots, fèves, tomates, maïs, pommes, poires, prunes, pêches, fraises, framboises, marinades sucrées ou aigres, toutes les confitures imaginables, qui sont les produits de la terre du cultivateur de nos provinces."

Vous qui demandez ces produits chaque jour chez votre épicer, il serait bien facile que vous leur disiez: "Je demande 2 boîtes ou 4 boîtes ou 6 boîtes de petits pois, de tomates, etc." — tout ce que vous voudrez, — mais je tiens à avoir des produits canadiens". Vous n'auriez jamais l'idée de dire: "Envoyez-moi un pain qui a été cuit à New-York, ou un gâteau qui vient de Boston", et pour cette raison pourquoi ne pas dire immédiatement, en plaçant vos commandes chez votre fournisseur, qu'on ne vous envoie que des produits du Canada."

Premièrement, le cultivateur pourra vendre les produits de sa ferme, en même temps il emploiera deux hommes pour lui aider à la culture, à faire la récolte. Ensuite, le camionneur sera demandé pour transporter les produits qui seront mis en conserve. Dans ces établissements, un grand nombre de personnes seront employées à préparer les légumes et les fruits, on emploiera du charbon du Canada pour cuire ces légumes ou fruits, du sel canadien, du sucre canadien, des boîtes de fer-blanc, des bouteilles, du papier pour étiquettes, du papier pour emballer, des caisses de bois et de carton pour faire l'expédition. Le tout sera produit au Canada et fabriqué par des Canadiens.

"Vous pourriez rendre à votre Canada, le plus grand service possible, vous seriez une aide incomparable pour ramener dans nos villes et dans nos campagnes la prospérité que nous désirons obtenir et de laquelle chacun bénéficiera. Alors, je vous prie de bien vouloir nous venir en aide dans la campagne que nous faisons si ardemment au Canada, à ce moment."

"Merci, Mesdames..."

Réunion des Artisans Canadiens-Français

La société des Artisans Canadiens-Français aura à l'avenir, une réunion mensuelle, aux lieux ordinaires, à 191 rue Jacques-Cartier; cette assemblée se tiendra le troisième mercredi de chaque mois. Le 21 octobre, d'importantes questions seront traitées entre autres: l'admission de nouveaux membres et l'organisation d'une fête aux hultres ou autres.

Dès 8 heures les soirs de réunion, le secrétaire est à son poste, pour recevoir les contributions; ceux qui sont disposés à s'acquitter de leurs dînes, en d'autres temps, peuvent le faire en s'adressant chez M. Saint-Amand, 165 rue Longueuil.

Quoique la situation soit assez difficile, ne négligeons pas ce mode d'économie, qu'est l'assurance; lorsque le malheur nous frappe, les ressources payées par la Société, fidèle à ses engagements, nous sont d'un précieux secours.

Neoublions pas.

Pour votre sécurité

"Ayez toujours le contrôle de votre voiture, afin que vous puissiez être sûr de pouvoir arrêter forcément sans frapper ni les personnes ni les choses," déclarait M. Ed. Quinn, président de la Section du Transport et du Trafic de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, aux membres de ce comité réunis à l'Hôtel Mont-Royal, Montréal, samedi après-midi.

"Ce principe a pris corps dans le deuxième commandement des automobilistes, du Dr. Miller McClintock. "Ce règlement est excellent, a dit M. Quinn et d'une importance capitale. Il est très dangereux de ne pas pouvoir arrêter son auto en l'espace d'un pied de terre sur le chemin. Je suggérerais donc aux automobilistes de ne pas aller trop vite, de ne pas prendre de chance, comme on dit vulgairement, de ne pas dépasser de voiture dans les courbes et surtout de toujours laisser entre sa voiture et celle qui précède assez d'espace pour pouvoir stopper sans frapper qui ce soit."

"Aux intersections des rues, il faut redoubler de prudence", dit M. Quinn, "car c'est une ou plusieurs automobiles, une ou plusieurs personnes ou enfants qui peuvent déboucher de l'un des quatre coins des

trottoirs. L'automobiliste doit avoir comme devise: "toujours prêt", à la mode des scouts qui s'en servent dans un autre domaine."

Au Théâtre Impérial

Jeu, dernière représentation de la vue "Trader Horn". Ne manquez pas cette dernière occasion de voir cette magnifique production.

Vendredi et samedi, les 25 et 26 septembre, la vue: "Sea Wolf", avec Milton Sills. C'est un drame de la mer. Les événements se succèdent jusqu'au moment où la lutte des intérêts divers amène un dénouement inattendu. C'est la force qui lutte contre le droit, et, cependant, les héros réussissent à faire de cette vue, une pièce réelle dans laquelle la mer et les hommes se jouent les uns des autres. En plus, la série, comédie et nouvelles.

Lundi, 28ème jour du même programme, la vue: "Sporting Blood", avec Madge Evans et Clark Gable. Vue de la société se passant à la piste "Kentucky", où le Derby du même nom est couru. Le jeu et les courses amènent la culmination d'une intrigue bien préparée. La jeune fille, le joueur et le bien-aimé se trouvent mêlés aux différents incidents qui se déroulent, et le tout se termine, par un concours de circonstances qui précipitent un dénouement heureux.

Mardi à jeudi, les 29 et 30 septembre, et 1er octobre, la vue: "La Marseillaise", avec Laura Laplante et John Boles. C'est l'histoire de la révolution française. Vous voyez les batailles, les armées aux prises, les paysans atteints dans leur bonheur et la paix de leur foyer. La musique qui accompagne cette production est l'œuvre de Wakefield, grand compositeur. John Boles et Laura Laplante se surpassent. Venez voir le chef-d'œuvre de la ciné Universelle.

L'Oiseau Bleu

Lisez-le, Faites-le lire

La page couverture de l'Oiseau bleu d'août-septembre qui vient de paraître, illustrée par J. McIsaac, nous fait voir "Soeur Marguerite Bourgeoise en train d'instruire deux fillettes. Ce fut l'origine de la Congrégation de Notre-Dame, dont les maisons d'enseignement sont si florissantes."

Tous les lecteurs prendront grand plaisir à lire "Quatre vœux dans la berline de M. le curé" par Marie-Rose Turcot et le "Petit Berger" par N. Paradis.

Michelle Le Normand dans "La caravane" part nous rappeler le merveilleux voyage de quatre petits enfants en route vers la Gaspésie avec leurs parents.

Etienne de Lafond continue sa visite des monuments et s'arrête au parc La Fontaine, à Montréal, devant le buste du Dante, l'immortel auteur de la Divine Comédie.

M. Etienne Blanchard, p. s. s., pénétré à l'école avec les enfants qui vont y faire leur entrée. Mireille, dans sa lettre à Marthe, retrace la vie mondaine du marquis de Montcalm à Québec. Abel Hermant, de l'Académie française, enseigne l'Art d'écrire en une leçon.

Cousine Fauvette revient causer avec ses oisillons et les met en garde contre les premières impressions; ne pas porter de prime abord un jugement sur les personnes et les choses. Mlle Marie-Claire Daveluy poursuit la publication de son feuilleton "A l'école des héros, l'épilogue du duel entre les soldats La Fontaine et La Groye piquera vivement la curiosité."

M. E.-Z. Massicotte, folkloriste, publie sous la rubrique Nos Chansons populaires, illustration de L.-J. Dubois, cette ritournelle fort connue: "Quand p'tit Jean revint du bois et que maints adultes auront plaisir à retrouver."

Les pages réservées aux Avant-Gardes de l'A. C. J. C. incitent les tout jeunes à se remettre tout de suite à l'œuvre pour que l'année soit la meilleure possible. Avant-gardistes de l'A. C. J. C., travaillez à répandre l'Oiseau bleu, revue par excellence des écoliers et écolières canadiens.

L'Oiseau mouche, poésie de Marie Sylvia, une visite de Viator à la Chute Montmorency, près Québec, le concours mensuel et le résultat de celui de juin-juillet, une courte biographie de Pierre Boucher de Beauverrie, la Correspondance de Fauvette, complètent cet intéressant numéro abondamment illustré.

Les parents auront à cœur d'abonner leurs enfants à l'Oiseau bleu. L'abonnement n'est que de 50 cents par année. Adressez un mandat de poste à l'Oiseau bleu, 1132, rue Saint-Laurent, Montréal.

L'épargne

Pendant que les revenus du pays diminuent, les dépôts en banque accusent une augmentation. Le premier juillet de l'année courante, ils dépassaient \$40,000,000 ceux de l'année dernière. Le premier juillet 1931, ces épargnes s'élevaient à \$1,450,256,954.

"C'est une constatation encourageante au milieu des temps difficiles que nous traversons dit le Drott d'Ottawa. La présente crise nous aura enseigné une utile leçon d'épargne. Pourvu que nous ne l'oublions point aux premiers rayons de la prospérité."

Le Drott a raison à un certain point de vue. Mais, d'autre part, nous ne croyons pas que cette diminution dans les dépenses courantes soit d'un grand secours pour la masse populaire. Si les richards et même

ceux qui ont des revenus annuels importants se mettent tous ainsi à "serrer la poigne", l'industrie et le commerce en souffriront, de même que les compagnies de transport et, en un mot, toutes les entreprises qui permettent aux ouvriers de gagner leur vie.

D'où l'on peut conclure que, si l'épargne est une bonne chose, elle ne doit pas être trop généralisée. L'argent stagnant ne profite qu'à un petit groupe; l'argent en circulation profite à tout le monde, directement ou indirectement.

Résolutions de Condolances

A l'occasion de la mort de Mme J.-Bte. Gaudette, épouse distinguée de l'échevin J.-Bte. Gaudette, un grand nombre de résolutions de condoléances lui fut adressé ainsi qu'aux membres de sa famille; en voici quelques copies:

Saint-Jean, 18 septembre, 1931.
A M. J.-Bte. Gaudette et aux membres de sa famille.

La Société des Artisans Canadiens-Français, succursale No. 5, dont les membres se sont réunis en assemblée, ce jour, sous la présidence de M. L.-O. Perrier, et ayant appris avec regret la mort de l'épouse de notre dévoué officier, M. J.-Bte. Gaudette, désirent exprimer par la présente, leur vive sympathie, ainsi qu'aux membres de sa famille.

Résolution passée à la dite assemblée et adoptée unanimement.
B. St-Amand, Secrétaire.

Saint-Jean, 18 sept., 1931.

A une assemblée spéciale tenue samedi soir, par les membres des raquetteurs du Club Champplain, il est unanimement votée une résolution de condoléances à M. J.-Bte. Gaudette et aux membres de sa famille, dans la cruelle épreuve qui les frappe, et résolu que copie de cette résolution soit adressée à la famille et aux journaux pour publication. Les Raquetteurs du Club Champplain.

Saint-Jean, 18 septembre, 1931.

A M. J.-Bte. Gaudette et aux membres de sa famille,

Les membres de l'Orphelin de Saint-Jean, sensibles à l'épreuve cruelle qui frappe son dévoué président, depuis un grand nombre d'années, et ses membres actifs, MM. Roméo et Léo, par la mort de Mme Gaudette, désirent vous offrir par la présente, l'expression de leur profonde sympathie.

Résolution passée à une assemblée spéciale, tenue ce jour, sous la présidence de M. Charles Rameau.

L'Orphelin de Saint-Jean, par B. St-Amand, Secrétaire.

Saint-Jean, 18 sept., 1931.

A M. J.-Bte. Gaudette et aux membres de sa famille.

A une assemblée spéciale des membres du Conseil de Ville, tenue vendredi soir, il fut unanimement résolu, qu'un vote de condoléances, de la part de son Honneur le maire et des collègues municipaux, vous soit adressé à l'occasion de la mort de Mme J.-Bte. Gaudette, et que copie de la présente vous soit transmise ainsi qu'aux journaux pour publication.

Hormidas Morais, Secrétaire-trésorier.

Saint-Jean, 10 septembre, 1931.

A une assemblée du "Club Marchand" sous la présidence de M. Georges Lord, son vice-président, la résolution suivante fut acceptée:

Proposé et résolu que les membres de ce Club reçoivent avec regret la nouvelle de la mort de Mme Jean-Baptiste Gaudette, et qu'une résolution et un vote de sympathie soient envoyés aux membres de la famille Jean-Baptiste Gaudette, dont le chef est notre dévoué président.

Notaire Z. Martin, Sec. Adopté unanimement.

M. J.-Bte. Gaudette, rue St-Jacques, St-Jean, Cher Monsieur:

J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une résolution en date du 20 septembre, adoptée par le cercle exécutif du Cercle Philharmonique de Saint-Jean.

"Résolu unanimement que les membres du Cercle Philharmonique ont appris avec regret la mort de l'épouse de M. J.-Bte. Gaudette, échevin de la Cité de Saint-Jean; en conséquence prie la famille d'accepter leurs profondes sympathies.

Votre dévoué, Cercle Philharmonique de St-Jean.

Chez les Boy Scouts

L'assemblée régulière mensuelle aura lieu aux quartiers généraux, rue Saint-Jacques, à 8 heures, mercredi prochain le 30 courant.

Une magnifique coupe en argent a été offerte par M. E. J. O'Sullivan, président du collège du même nom et président du groupe d'Iberville, pour le concours annuel chez les "Wolf Cubs". Le donateur donne un large intérêt dans toutes les branches du programme des Scouts; cette trophée fut gagnée samedi dernier, par la troupe Courcel. Nos félicitations.

Une autre superbe coupe a été envoyée par M. Victor Jewkes, ex-député capitaine de la 31ème troupe de Saint-Jean; l'heureux gagnant fut le maître B. Rigz, de la 31ème troupe; heureuse coïncidence que ce prix soit la possession d'un membre de la troupe de celui qui y a appartenu et qui est membre honoraire à vie maintenant.

La Journée champêtre du 19 sep-

tembre a remporté un immense succès; l'assistance a hautement témoigné son appréciation par ses applaudissements enthousiastes. Les "Girls Scouts" dans leur uniforme si joli, sous le commandement de Mme Martin Brown, méritent une mention spéciale pour leur bonne tenue.

Le programme commença à l'heure et chacun de ses numéros démontra le travail accompli chez les Boy Scouts et l'heureuse influence qui en résulte. L'espace nous manque pour publier le nom de chacun des gagnants des épreuves; à tous cependant nous offrons nos sincères félicitations.

"On récolte ce qu'on a semé"

Evidemment, la moisson est de même nature que la semence; un cultivateur qui a semé de l'orge ne récoltera certainement pas du froment. Le succès de sa récolte dépend de son travail; si la terre a été bien préparée, bien cultivée et ensemencée à temps, il est certain que la moisson couronnera ses efforts, son champ sera une mer d'or! Au contraire, s'il ne s'est pas donné la peine de travailler, s'il ne s'est contenté que de jeter le blé en terre, il ne peut s'attendre qu'à une chétive moisson: les mauvaises herbes étoufferont le bon grain.

Ainsi en est-il de nous si nous voulons moissonner. Il faut semer dès le bas âge, cultiver notre intelligence, développer sa puissance de perception dans chacun des actes qui lui sont propres, la cultiver par l'étude, par l'habitude de la réflexion, les travaux intellectuels de toutes sortes; en un mot, ne jamais perdre une minute du temps précieux de l'instruction. Pour récolter, il faut encore former notre volonté en l'habituant à vouloir selon l'ordre, le règlement et avec persévérance. C'est la faculté maîtresse qui, dans l'ordre établi par la Providence, doit commander à toutes les autres; les actes de l'intelligence ne se produisent qu'avec le consentement de la volonté. Au point de vue de notre destinée éternelle, notre volonté peut seule mériter ou démentir. Dieu nous jugera selon les actes de notre volonté et non sur le degré de science ou de lumières intellectuelles que nous aurons acquises. Nous ne serons heureux, nous ne récolterons l'honneur, l'estime des autres que si nous possédons un bon caractère; par l'effort et les sacrifices librement consentis, on devient ferme dans la résolution, persévérant dans l'exécution.

Celui qui parvient à cultiver ses facultés de telle sorte, marche droit sans se laisser effrayer par les clameurs ni se laisser décourager par la lâcheté des autres. Une telle sémence ne peut rester sans récompense; ainsi tout homme, quels que soient son âge, sa position et son rang social, tout écolier, quelle que soit la profession qu'il embrassera, trouvera, dans la moisson, le fruit de ses efforts; au contraire, s'il ne cultive jamais son intelligence, s'il ne forme son caractère, il ne sera jamais heureux, car, pour "récolter", il faut semer."

Henriette DONTIGNY.

Canadiens.

Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et avons le droit de vivre.

Henri BOURASSA.

Canadiens.

Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et avons le droit de vivre.

Henri BOURASSA.

Canadiens.

Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et avons le droit de vivre.

Henri BOURASSA.

Canadiens.

Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et avons le droit de vivre.

Henri BOURASSA.

Canadiens.

Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et avons le droit de vivre.

Henri BOURASSA.

Canadiens.

Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et avons le droit de vivre.

Henri BOURASSA.

Canadiens.

Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et avons le droit de vivre.

Henri BOURASSA.

Canadiens.

Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et avons le droit de vivre.

Henri BOURASSA.

Canadiens.

Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et avons le droit de vivre.

Nouvelles de Saint-Jean

Notes sociales

M. Oliva Bertrand est retourné à Jersey City, après avoir rendu visite à son beau-frère, M. Henri Morin, de cette ville, à sa sœur Mme J. B. Bessette, de Montréal, ainsi qu'à d'autres parents de Saint-Alexandre et Winooski, Vt.

Mme Frédéric Archambault, ainsi que Mlle M. Blanche Archambault, autrefois de cette ville, étaient de passage en différentes villes des Etats-Unis, entr'autres: Boston, Worcester, Gardner, Mass., ainsi que Claremont, N. H., visitant des parents et amis. Elles sont revenues enchantées de leur voyage.

M. et Mme Albert Davignon, Mme Bernard Bernard, de cette ville; M. Hormidas Davignon, de Granby, sont partis pour une promenade d'une dizaine de jours à travers la Nouvelle-Angleterre. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

M. le professeur J.-B. Dubois, directeur des cours de solfège gratuits donnés à travers la Province, était de passage en notre ville, mercredi dernier. Notre distingué visiteur a eu des entretiens concernant l'organisation de ces cours, avec MM. les curés des différentes paroisses, M. Georges Tremblay, d'Iberville et le directeur de notre journal.

Retour à l'heure normale

C'est dans la nuit de samedi à dimanche que nous effectuerons le retour à l'heure normale. Soyons exacts et retardons d'une heure, le 26 courant, nos horloges et montres; dimanche les offices seront à l'heure solaire, évitant les ennuis d'un défaut de ponctualité.

Une mort soudaine

Mme Alfred Boudrias, 63 ans, de Napierville, était en visite en cette ville, chez M. Médéric Gibeault, quand elle mourut subitement, en se mettant au lit. Le coroner Oscar Laberge a tenu une enquête et un verdict de mort naturelle fut rendu.

Exposition de Fourrures

L'exposition de fourrures, tenue à la Riviera, Ile-aux-Bois, par Messieurs Normandin et Turcotte, de Montréal, et Chabot Frères, de Saint-Jean, obtient un magnifique succès. Cette exposition se terminera dimanche, le 27 courant et le public y est cordialement invité.

Millionnaires parmi nous

Dimanche prochain les All Stars de Saint-Jean recevront les Millionnaires à une fête qui sera donnée à l'hôtel New-Windsor.

Au cours de l'après-midi aura lieu une joute de baseball entre les deux équipes.

Le club de balle molle Tétrault Shoe rencontrera le club St-Jean à 1.30 heure.

Indisposition soudaine de l'hon. juge J. Demers

L'hon. juge Joseph Demers a été pris de faiblesse pendant une séance de la Cour supérieure, à Hull, et la Cour a été ajournée à lundi, alors qu'un autre juge viendra continuer le terme qui doit encore durer quelques jours. Le juge Demers fut aussitôt transporté dans sa chambre, où le Dr Bédelle lui prodigua les soins nécessaires. Il a été transporté chez son gendre, M. Gérard Dupuis, pharmacien d'Ottawa.

Le juge Demers est mieux et retournera chez lui bientôt, mais il devra prendre quelques jours de repos.

Le Comptoir Coopératif

Mercredi, le 16 septembre 1931.

BEURRE
No 1 pasteurisé: 399 boîtes à 19% la livre.
No 2: 99 boîtes à 19% la livre.

FROMAGE
No 1 blanc: 1120 boîtes à 11% la livre.
No 2 blanc: 24 boîtes à 10% la livre.
No 1 coloré: 420 boîtes à 12-16% la livre.
No 2 coloré: 32 boîtes à 11-16% la livre.

Ces ventes sont organisées par M. Henderson, gérant des ventes de produits pour le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Lda.

L'embellissement de nos Routes Nationales

Pour une quatrième année consécutive, la Chambre de Commerce de Saint-Jean, a obtenu le prix pour l'embellissement de nos routes nationales, et de leurs abords. La route No. 14, de Saint-Jean à Roussé, Point est celle primée, cet été; sur demande spéciale les juges étaient tous de la gent féminine; huit résidents le long de cette voie ont obtenu des prix.

Un journal de Montréal suggérait avec raison que plusieurs villes et campagnes de la Province de Québec, devraient suivre l'exemple de Saint-Jean. Il est reconnu que le gouvernement provincial fait tout en son pouvoir pour rendre agréable et pittoresque les abords de nos routes, mais il faut à ce mouvement la coopération des citoyens. Si tous se donnent la main, l'aspect général y gagnera et les touristes se feront un plaisir de venir nous visiter; c'est une considération qui mérite une attention toute particulière.

Naissances

A Saint-Edmond, le 10 septembre 1931, a été baptisé Marie-Denise Huguette-Claire, née le 9, fille de M. Alexandre Alan et de Marie-Jeanne Hottote. Le parrain a été M. Joseph Hottote et la marraine Emma Rathé.

A Saint-Edmond, le 14 septembre 1931, a été baptisé Joseph-Louis Normand, né la veille, fils de M. Donat Couture et de Edna McDonald. Le parrain a été M. Georges McDonald et la marraine Aline Grégoire.

A Saint-Edmond, le 15 septembre 1931, a été baptisé Joseph-Conrad Alfred-Gérard, né ce jour, fils de M. Conrad Boucher et de Yvette Laurendeau. Le parrain a été M. Alfred Laurendeau et la marraine Mignonne Laurendeau.

A Saint-Edmond, le 19 septembre 1931, a été baptisé Marie-Marguerite-Carmen, née ce jour, fille de M. Aristide Fréchette et de Marie Rose Anna Lagüe. Le parrain a été M. J. Gédéon Fréchette et la marraine Germaine Leblanc, son épouse, de Lacolle.

Le 20 septembre 1931, a été baptisé Joseph-Eugène-Yvan, né la veille, fils de M. Emile Laplante, journalier et de Aurèle Fournier, de St-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. Eugène Leclaire de Acton-Vale et la marraine Arzelle Leclaire.

Le 20 septembre 1931, a été baptisé Joseph-Roméo-Gérard, né ce jour, fils de M. Victor Hébert, mécanicien et de Louise Fortin, de Saint-Jean. Le parrain a été M. Roméo Fortin, de Napierville, et la marraine Marie-Anne Bourgeois.

Le 20 septembre 1931, a été baptisée M. Thérèse-Gertrude-Marguerite-Lorraine, née le 18 courant, enfant de M. Bernard Bisillon, presseur et de Marguerite Laurin, de cette paroisse. Le parrain, M. Jean-Marie Bisillon, et la marraine, Armelle Poulin.

Le 20 septembre 1931, a été baptisée Marie-Monique-Lucille, née ce jour, fille de M. Antonio Prairie, journalier et de Marie-Ange Caillé, de cette paroisse. Le parrain a été M. Wilfrid Caillé, de Saint-Luc, et la marraine Marie-Louise Bessette.

Mariage

CHARBONNEAU-BEDARD

Le 17 septembre, a été célébré le mariage de M. Rodolphe Bédard, de Saint-Henri de Montréal, fils de feu Ambroise Bédard et de Auxiliatrice Kaigie, à Mlle Aline Charbonneau, fille de M. Oscar Charbonneau et de feu Eugénie Dupuis. Les témoins ont été M. Amédée Bédard et M. Oscar Charbonneau.

Prochains mariages

On annonce pour samedi prochain, le 25 courant, le mariage de Mlle Léa Cayer, fille de Mlle William Cayer, de rue Champlain, avec M. Thomas Mortimer, de Trenton, N.-J. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à 8 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste.

On annonce pour le 24 septembre, le mariage de M. Georges Lorrain, fils de M. et Mme Raoul Lorrain, de Saint-Basile, à Mlle Jeannette Moreau, fille de M. et Mme Edouard Moreau, de Saint-Jean. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à 9 heures en l'église Saint-Jean l'Évangéliste.

Pas de faire-part.

Décès

Le 19 septembre 1931, a été inhumé, dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Margaret Ruth Smith, de Cleveland, Ohio, tuée accidentellement le 15 courant, à Saint-Valentin, à l'âge de 23 ans.

St-Jean All Stars

Un billet de hockey pour la première partie du Canadien, le tirage d'un \$2.00 sur les programmes et deux parties pour la somme minime de 25c.

C'est ce que la direction du Saint-Jean All Stars vous offre pour dimanche le 27 lorsque le "Millionnaire", un des plus forts clubs amateurs de Montréal viendra lui rendre visite avec 300 de ses partisans.

La première partie sera jouée au soft-ball et la seconde au base-ball, la direction fait ceci dans l'intention d'attirer plus de monde à ses parties.

Venez donc en foule au terrain de la Columbia.

S. Exc. Mgr Georges Gauthier patronne l'heure catholique

Son Excellence Mgr Georges Gauthier a accordé son patronage à l'heure catholique dont le poste CKAC de la "Presse" commença les émissions sous les auspices du comité des oeuvres catholiques de Montréal, le dimanche soir de 6 heures à 7 heures, à partir du 4 octobre prochain.

Cette heure catholique dont Son Excellence a confié la direction à R. P. Papin Archambault, S. J., sera divisée en trois parties: pendant la première partie, on entendra une causerie doctrinale sur l'apologétique catholique; pendant la deuxième, des chants religieux; pendant la troisième, le Grand Séminaire; et dans le dernier tiers, un bref exposé de nos principales oeuvres catholiques.

Au Club Marchand

Tous les membres du Club Marchand et leurs amis, sont priés d'être présents à une assemblée qui sera tenue vendredi soir, à 8 heures, au No. 191 rue Jacques-Cartier, pour vérifier si leur nom est sur la liste. Des nouvelles listes électorales seront entre les mains des officiers et un travail judicieux de révision sera fait.

Il est plus temps que jamais de voir à cette importante affaire; d'ici au 30, les listes restent ouvertes; si vous voulez avoir droit de vote aux prochaines élections, vous qui en avez été privés le 24 août dernier, venez donner votre nom, vendredi soir, le 25 courant.

Venez constater si votre nom est sur la liste électorale.

Délégation de la Chambre de Commerce

La 181ème convention annuelle de l'Association Canadienne des bonnes routes eut lieu les 22 et 23 courant à Lucerne en Québec.

Notre Chambre de Commerce étant membre de cette importante organisation, fut représentée par MM. E. H. Lantôt, Président, Pierre Trahan, H. Black, J. P. Meunier, Louis Régulier et P. Baudouin directeurs.

Cette délégation a raison d'espérer avoir de nouveaux et grands changements pour nos routes, après en avoir fait la demande à qui de droit.

Chez les Locataires

Les locataires de la Cité de Saint-Jean, sont désireux de faire connaître le but et les avantages qu'il y a à être associé à leur ligue; c'est pourquoi L'Association des Locataires invite tous les citoyens de Saint-Jean, tant locataires que propriétaires à venir se renseigner jeudi, le 1er octobre à la salle du Marché, à 8 heures p. m., heure solaire. L'Association s'est assurée les concours d'orateurs très distingués qui sauront par leurs talents faire comprendre à tous les avantages d'être unis. Donc, jeudi soir, 1er octobre 1931, à la salle du Marché, à 8 hrs. p. m.

Au Club de Golf

Le 15 septembre, les membres du Club de Golf de St-Jean, Section Féminine, se réunissaient pour un déjeuner de fin de saison sous la présidence de Mme Georges Fortin.

Les prix gagnés durant la saison pour différents tournois furent distribués.

Coupe offerte par la Présidente, Mme Georges Fortin pour la classe A. gagnée par Mlle H. Duval.

Coupe offerte par la Vice-Présidente, Mme J. Spriggins pour la classe B. gagnée par Mme Georges Phaneuf.

Coupe offerte par Mme Turney, pour un concours de 18 trous avec handicap, gagnée par Mme Henri D'Orsennens.

Coupe offerte par Mme Georges Phaneuf pour un concours de Touchstone, gagnée par Mme Turney.

Prix offert par Mme H. D'Orsennens pour un concours de un bâton gagné par Mme G. Fortin.

Prix offert par Mme Prew pour un concours d'approche et de putting, gagné par Mme Turney.

Prix offert par Mme L. O. Régulier pour un concours de "un trou caché", gagné par Mme Turney.

Prix offert par Mme C. Hargreaves pour un concours de "driving" gagné par Mlle M. Duval.

Une assemblée eut ensuite lieu pour l'élection d'un nouveau comité: Mme Georges Fortin fut élue présidente à l'unanimité.

Mme Alphonse Morin, vice-présidente; Mme Georges Phaneuf, secrétaire-trésorière; Mme Harold Savoy, Capitaine; Comité de réception, Mme C. Hargreaves, Mme R. Lomme, Mme A. Bergevin, Mme C. Trotter, Mme L. Robichaud.

Nous remercions tout particulièrement notre présidente d'avoir mené les activités du Club avec autant d'habileté; tournois, dîners, parties de cartes ont toujours réuni un grand nombre de nos membres qui ont su se récréer dans la plus grande harmonie.

Nous remercions aussi toutes celles qui se sont dévouées pour le bien du Club et les donatrices de coupes et de prix qui ont rendu si populaires les tournois de golf.

La saison de la chasse

Maintenant que la saison de la chasse bat son plein, ceux qui se rendent à leur lieu favori pour y faire le coup de feu devraient se rappeler qu'ils ne doivent jamais garder des armes à feu chargées dans leur automobile. Ils ne devraient pas oublier que ces armes peuvent être la cause de très funestes accidents.

Quel que soit le soin avec lequel on place une arme chargée dans une automobile, elle peut toujours se déplacer de façon à ce que la gachette s'accroche à quelque partie de la voiture et que le coup parte tout à coup. Cette décharge subite d'un fusil ou d'une carabine peut tuer le conducteur de l'auto lui-même, un compagnon qui voyage avec lui, ou quelque passant sur la route, ou tout au moins, les blesser très sérieusement.

L'automobiliste devrait également se garder de laisser une arme chargée dans son automobile même lorsqu'il laisse sa machine ne fût-elle que pendant quelques instants. Il y a quelques jours un enfant de 7 ans, trouvant un revolver chargé dans l'auto de son père, toucha à la gachette. Le coup partit et le pauvre

petit fut tué instantanément.

Il est d'ailleurs inutile de porter une arme chargée dans une auto. Il y a très peu de chance de pouvoir abattre du gibier le long de la route. Le bruit causé par la machine donne l'alarme et éloigne nécessairement tout gibier qui pourrait se trouver à portée, avant que l'automobiliste puisse arriver assez près pour l'abattre.

La prudence devrait être le souci de tout chauffeur qui devrait éviter tout ce qui peut ajouter aux dangers que court l'automobiliste lui-même ou qui menacent ceux qui comme lui voyagent sur la voie publique.

Cours de solfège gratuits HOMMES ET FEMMES

M. le professeur J. B. Dubois, de passage au milieu de nous, mercredi dernier, et qui a visité MM. les curés, nous prie d'annoncer que les cours de solfège de l'Ecole des Arts et Métiers reprendront dès les débuts d'octobre.

Ouvrants à tous, ces cours sont parmi les plus intéressants et les plus profitables qui soient. Chaque année, le nombre d'élèves augmente, et il est à souhaiter que nos compatriotes s'inscrivent plus nombreux encore cette automne.

A Saint-Jean, les personnes désireuses d'y prendre part, sont priées de donner leur nom au "Canada-Français", téléphone 103.

Ces cours se donneront en la Salle de l'Hôtel de Ville, et commenceront, vendredi soir, le 2 octobre, à 7.30 heures. Tous, jeunes et vieux sont cordialement invités à s'inscrire; ces cours sont d'une aide inappréciable pour tous ceux qui possèdent un peu de voix. Profitez de cette aubaine et soyez ponctuels aux cours.

Les anciens élèves auront leurs cours à 8.30 heures.

Missionnaire-Colonisateur parmi nous

Dimanche dernier, à l'issue du prône, l'abbé Alarie, missionnaire-colonisateur adressait la parole aux fidèles réunis à chacune des messes; le sujet de son intéressante conférence fut tout d'actualité, puis qu'il traitait des importantes questions de la colonisation et du retour à la terre.

"La crise dont nous souffrons actuellement est susceptible de plusieurs remèdes, mais le principal et le plus urgent est et restera celui de la lutte contre l'envahissement des terres. Oul, il est pénible de le constater, chez nous, on n'aime plus la terre, on la quitte sans regret, on l'abandonne souvent que de préserver les fils du mal d'être cultivateurs. Les villes regorgent de sans-travail et quantité de bras inutiles seraient d'une richesse inouïe sur le sol fertile. Pourquoi se réfugier aux Etats-Unis ou dans les grands centres de notre Province? Le mirage mis sous nos yeux est faux et là plus qu'ailleurs, l'on promet plus de bonheur que de pain. Combien de misères physiques ou morales résultent de cet état de choses? N'allons pas désorienter notre race, en essayant de la rendre industrielle; le peuple canadien-français est agriculteur, ne l'oublions pas.

Le chômage est toujours possible dans les villes, aujourd'hui il est imminent, la terre seule peut promettre une activité sans fin. Pourquoi ne pas se rendre à son appel? la majorité des déserteurs du sol y trouveraient la paix, la prospérité et l'indépendance.

Les grands journaux à sensation, dont le mérite devrait attirer un silence absolu, fascinent les imaginations par des réclames alléchantes qui malheureusement font lâcher la proie pour l'ombre; ne cherchons pas la remède à nos maux, renseignons-nous en lisant ceux à format plus modeste, peut-être, mais par contre, aux articles sérieux et pondérés, envisageant la face des choses avec sagesse et prudence."

Tel est, le très court résumé du texte de la conférence du révérend abbé Alarie; puissent ses paroles porter fruit parmi nous, où le mal actuel cause des ravages; mais il n'est pas sans remède, profitons-en.

Cours du soir

Toutes les personnes qui désirent prendre avantage des cours gratuits offerts chaque année, par le gouvernement, sont priées de prendre note qu'elles pourront s'inscrire à l'Académie Commerciale, les 28, 29 et 30 courant, à 7.30 heures p. m.

Cette année, ces cours absolument gratuits comprendront trois matières essentielles pour toutes les catégories: l'arithmétique, le français et l'anglais.

Il faut espérer qu'un très grand nombre se présentera dès le soir de l'ouverture, le 5 octobre prochain, afin de profiter des grands avantages offerts par ce genre d'enseignement.

Comme on le sait, le but des écoles du soir, instituées par le gouvernement de feu l'hon. Honoré Mercier, est de permettre aux fils d'ouvriers ne possédant pas une instruction au moins élémentaire de plus en plus indispensable, d'acquiescer de précieuses notions de français, d'anglais, de mathématiques, voire les premiers rudiments du dessin. Les cours y sont données de façon absolument gratuite, et il en est de même pour les fournitures scolaires nécessaires. A l'inscription, un dépôt de cinquante cents est toutefois requis, mais celui-ci est remis à l'élève.

ve si, au cours de l'année, il a suivi au moins les deux tiers des cours.

L'hon. Athanase David, secrétaire Provincial, sous la juridiction de qui tombent les écoles du soir, ayant toujours eu à coeur d'ajouter aux multiples avantages qu'elles offrent, d'en améliorer l'organisme selon les exigences nouvelles, a résolu cette année d'augmenter le traitement des professeurs afin de s'assurer les services des meilleurs d'entre eux.

Il invite donc les fils d'ouvriers, et cela dans leur propre et seul intérêt immédiat, de s'inscrire en aussi grand nombre que possible.

Inutile de le rappeler qu'aujourd'hui plus que jamais l'instruction constitue un facteur indispensable de succès, quelle que soit sa sphère d'activité et pour quelconque entend ne pas servir de simple manoeuvre ou instrument, sa vie durant. Nous blâmons pas, ainsi que l'a déjà dit un de nos politiciens, que nous, Canadiens français, ne dominons la valeur individuelle des nôtres. Le gouvernement ne négligeant rien pour adapter les cours des écoles du soir aux besoins nouveaux, le devoir incombant aux fils d'ouvriers qui le peuvent en profiter. Nous ne doutons pas que les employeurs faciliteront à leurs employés les moyens de suivre ces cours, que même ils leur conseilleront de le faire.

Feu Mme J.-Bte. Gaudette

Vendredi, le 18 septembre, est décédée, après quelques semaines de maladie, Mme J.-Bte. Gaudette, née Caroline Labonté, épouse de l'échevin Gaudette. La défunte était âgée de 68 ans et faisait partie des différentes congrégations de dames de notre paroisse; charitable et dévouée, la regrettable disparue emportait un large cercle d'amis et elle emporte les regrets de tous.

Ses imposantes funérailles ont eu lieu, lundi matin, à 10 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, au milieu d'une affluence considérable de personnes venues de toutes parts pour témoigner à la famille, leur chaude sympathie.

La levée du corps fut faite à la résidence privée, par M. l'abbé Bourcier, vicaire. Le curé J. E. Coursoi officiait au service funèbre, assisté de MM. les abbés Lajeunesse et Lamarre, comme diacre et sous-diacre. A l'orgue tenu par M. le professeur E. Guillet, l'Orphéon de Saint-Jean, au complet, en témoignage de condoléances à leur dévoué président, époux de la défunte et à leurs membres actifs, MM. Roméo et Léo, ses fils, rendirent la messe de Pèrosi, avec la prose de Cascolini; à la sortie, MM. L.-O. Perrier et Adrien Houle exécutèrent "Le Crucifix" de Faure.

Les porteurs étaient MM. Victor, Hervé, Alcide, Adrien, Rolland et René Gaudette, tous neveux de la défunte. Les porteurs d'honneur étaient Mmes Valentin Poirier, Philippe Bédard, Bénédict Morais, Hector Fortin, Samuel L'Écuyer et Henri Bernard. Portaient les cordons de la bannière, Mmes Hormidas Morais, Oscar Roy, J. A. Paquette et Elphège Plante. La quête fut faite par Mmes Victor Mercier et O. Péladéau.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, M. J.-Bte. Gaudette, chef à nos ateliers depuis la fondation de notre journal et échevin depuis 16 années; deux fils, Roméo, représentant à Montréal pour la Franco-Canadienne Diers; Léo, de nos ateliers; une fille (Yvonne) Mme J. R. Courtemanche, épouse du secrétaire-trésorier de la ville d'Iberville; deux frères, MM. Victor Labonté, de Montréal et Napoléon Labonté, de Saint-Hyacinthe.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie entr'autres: Tributs floraux—Ses enfants, Yvonne, Léo, Roméo, une horloge; A. Z. Poltras et son fils Fernand; Terreboune, un cousin; M. et Mme Victor Labonté, Montréal, gerbe; M. et Mme Raymond Bousvert, couronne; Dr. A. Bouthillier, M. P. P., couronne; Geo. St-Germain, maire, couronne; M. et Mme Alexandre Grégoire, couronne; M. Geo. A. Savoye, gerbe; M. et Mme Gaston Ringlet, croix; J. Maurice LeSieur, couronne; Gustave et Ludovic Raiche, couronne; Le Conseil Municipal de Saint-Jean, couronne; Dépt. Feu et Police, Saint-Jean, couronne; Cercle Philharmonique, St-Jean, couronne; M. C. A. Laberge, agent, gerbe; Franco-Canadien Diers Ltd., St-Jean, croix; Franco-Canadien Diers Ltd., St-Jean, croix; L'Orphéon de Saint-Jean, couronne; Cercle Raquetteurs Champlain, gerbe.

Résolutions de condoléances. — Club Marchand, L'Orphéon de Saint-Jean, Les Artisans Canadiens-Français, La Cité de Saint-Jean, le Cercle Philharmonique.

Télégrammes. — Sylvia Gaudette, Trois-Rivières; famille Victor Gaudette, Montréal; famille Aimé Blanchard, Montréal; Mme G. A. Racicot, Holyoke, Mass.; Mme Albertine Perreault, Holyoke, Mass.; M. et Mme Arthur McNally, Springfield, Mass. Edgar Gaudette, Québec.

Offrandes de messes.—Mme E. J. Labonté, Saint-Hyacinthe; Mlle Irène Boulais, Saint-Jean; M. et Mme J.-Roméo Gaudette, Saint-Jean; M. et Mme J. R. Courtemanche, Iberville; M. et Mme Hervé Gaudette, Saint-Jean; Mmes M. et B. Despins, Burlington, Vt.; M. et Mme Samuel L'Écuyer, Saint-Jean; familles Dolan et Beauchamp, Montréal; Mlle Hermance Guay, Terreboune; Mlle Margot Bourgeois, Montréal; Mlle Elise et Hélène Beaupré, Burlington, Vt.; Les Artisans Canadiens-Français, Saint-Jean; famille Arsène Messier, Iberville; M. et Mme Napoléon

Labonté, Saint-Hyacinthe; M. et Mme Jacques Cartier, Saint-Jean; M. et Mme Victor Labonté, Montréal; Le personnel du Canada-Français, Saint-Jean; famille L. O. Perrier, Saint-Jean; Mlle Mina Allard, Burlington, Vt.; M. et Mme Fred L. Pine, Burlington, Vt.; Le Personnel de Franco-Canadien Diers, Saint-Jean; M. et Mme Albéric Bourgeois, Montréal, M. J. F. Saint-Cyr, Montréal.

Sincères sympathies.—Dr. et Mme Emeril Poirier, Dr. et Mme F. Dussault, Mlle Eugénie Boulais, et M. et Mme Gabriel Gaudette, M. et Mme Joseph Bernier, famille E. C. Villeneuve, M. et Mme Armand Bourgeois, M. Louis Bergevin, M. et Mme Albert Racicot, M. et Mme Louis Lemaire, M. et Mme Pierre Trahan, Mlle Monette, M. et Mme Emile Morin, M. et Mlle J. Roman, M. et Mme Hector Lamoureux, M. et Mme Wilfrid Bachand, M. et Mme Alcide Aubé, M. et Mme Fortunat McNally, M. et Mme E. H. Lantôt, M. et Mme Albani Gaudette, Mme C. H. Desnoyers, famille J. Gobeil, M. et Mme F. Dumont, M. et Mme Victor Mercier, famille Oscar Dubois, M. et Mme Alfred Granger, M. et Mlle I. Surprenant, M. Emile Morin, Dr. Oscar Laberge, MM. et Mmes E. Choquette, J. A. Paquette, B. Bernard, Mlle Hyppolite Choquette, M. et Mme Hormidas Morais, Mlle Agnès Lafrenière, M. et Mme Louis Bousvert, Mme Yvon Boutin, M. et Mme J. P. Meunier, M. et Mme H. N. Bourassa, famille Eugène Papineau, M. et Mme Timothée Couture, famille O. Granger, M. M. Lebert, M. et Mme L.-E. Martel, M. Sylva Roy, M. Zacharie Martin notaire, famille Chas. Rameau, MM. et Mmes Arthur Camarale, J. A. Viau, A. Folsy, Jolin et Frère, M. et Mme Lucien Laurin, famille A. J. Beaulieu, M. et Mme Edmond Boyer, M. et Mme R. McNulty, maison Frs. Payette et fils, M. et Mme Jos. S. Hill, Mme P. L. Bourgeois, Roméo et Gaston Poutré, M. et Mme Hector Fortin, Club Raquetteurs Champlain Inc., M. et Mme Jos. Boudreau fils, M. et Mme Frères, famille Joseph Benoit, M. et Mme A. Richard, famille O. Bourdeau, M. et Mme Armand Ménard, M. et Mme Théo. Beaudoin, famille C. A. Papineau, M. et Mme Arthur Lussier, M. et Mme Wilfrid Sévigny, famille J.-Bte. Granger, M. et Mme Arsène Bourgeois, M. et Mme Honorius Demers, L'Union St-Jean, M. et Mme L. O. Régulier, Mlle Harbec, M. et Mme Elise Robert, M. A. Z. Poltras, M. Hertel Hamel, M. et Mme Robert Villemagne, Dr. Henri Lafamme, M. et Mme Cyrien Vinet, M. et Mme Mathias Choquette, famille Eustache Bachand, famille Chas. Comette, M. P. Fernand Poltras, M. et Mme Jean McNulty, Mme J. A. Casavant, MM. et Mmes C. E. Dalpé, Alcibade Paré, C. R. Gaudette, M. Chas. Gaudette, M. Adrien Moreau, M. et Mme David Daigneault, M. et Mme J. A. R. Séguin, Mme J. B. U. Grégoire, Mlle Grégoire, Gertrude Gaudette, M. Fabio Monet, famille Marcel Payen, M. et Mme Armand Cloutier, Saint-Jean, Mlle Alba Pine et son fils Léo, de Burlington Vt.

Bouquets spirituels.—Mme P. Bédard, famille R. Villemagne, Mlle Marguerite Morin, M. et Mme Jos. Hébert, M. et Mme J. E. Plante, M. et Mme Henri Bernard, M. et Mme Armand Boyer, Mlle Flore Deslongchamps, famille Idola Sévigny, M. et Mme Joseph Olivier Roy, M. et Mme Emile Gaudette, famille M. Rhéaume, M. et Mme Louis Emond, Mlle Juliette Arseneault, M. et Mme Adrien Gaudette, Mme Edouard Leblanc, M. Georges Buisot.

A cette longue liste, nous ajoutons l'expression de nos vives condoléances.

Feu M. Joseph Godin

M. Joseph Godin, ancien maire de la ville de Côte Saint-Paul, Montréal, est décédé, à sa demeure, samedi après-midi, après une longue maladie. Il était âgé de 88 ans.

M. Godin est né le 2 mars 1843, à Saint-Philippe de Laprairie. Il reçut son éducation à l'école Normale Jacques-Cartier de Montréal. Après avoir terminé ses études, il enseigna à cette institution pendant plusieurs années. En 1877, il abandonna l'enseignement pour se lancer dans les affaires. Il ouvrit une manufacture de chapeaux dans le village de Côte Saint-Paul et il s'établit définitivement à cet endroit. Il fut élu maire en 1889, mais il démissionna l'année suivante. Une forte pression des citoyens le fit de nouveau se présenter quelques années plus tard. Il fut élu derechef et c'est pendant son terme d'office que le village de Côte Saint-Paul devint la ville de Côte Saint-Paul.

M. Godin fut longtemps président de la commission scolaire de Côte Saint-Paul.

Au cours d'un voyage qu'il fit à Rome en 1881, il eut l'insigne honneur d'obtenir une audience privée de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Emily Holland; deux filles, Mme Sydney Daigneault et Mlle Eudora Godin; six fils, J. M.



Les Canadiens reconnaissent, depuis nombre d'années déjà, que les produits de leur pays sont égaux, sinon supérieurs, aux produits importés. Depuis 1898, la très haute qualité du Gin Canadien Melchers Croix d'Or est universellement reconnue. Et la preuve en est que ce gin n'a pas cessé, depuis lors, de jouir de la plus grande vente au Canada parmi les gins du type hollandais.

Fabrique au Canada par des Canadiens.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, Qué. Bureau-Chef: Montréal

Gin Canadien
Melchers
Croix d'Or

DEPUIS
1898
10 ONCES \$1.10
26 ONCES \$2.55
40 ONCES \$3.65

L'Annonce Paie

C'EST UN FAIT RECONNU aujourd'hui. Mais mettez-vous bien ceci dans l'esprit: la seule raison pour laquelle l'annonce paie, c'est que des milliers de personnes trouvent leur avantage dans les annonces. En lisant les annonces de ce journal régulièrement pendant quelque temps, vous admettez tout de suite la véracité de cette assertion.

ELLE VOUS PAIERA PAR L'ECONOMIE D'ARGENT, de véritables occasions sont offertes dans les annonces de ce journal. Lisez-les, profitez-en.

ELLE VOUS PAIERA PAR L'ECONOMIE DE TEMPS. Elle vous dit quand et où aller pour acheter ce qu'il vous faut. Vous n'êtes pas obligé de perdre du temps, et de vous fatiguer, pour aller faire vos emplettes. Si votre temps vaut de l'argent, l'annonce dans ce journal vous paiera.

ELLE VOUS PAIERA PAR UN SUPPLEMENT DE SATISFACTION. — Chaque fois qu'un marchand ou un manufacturier annonce, il s'oblige à vous vendre ses marchandises telles qu'annoncées. Lisez les annonces de ce journal chaque semaine, c'est un devoir que vous devez à votre porte-monnaie qui profitera de maints avantages qui, autrement, passeraient inaperçus.

tions accomplies ou en voie de s'accomplir et permet ainsi de mesurer le chemin parcouru du point de départ, encore tout proche, au point d'arrivée qui n'est pas un point final.

Hier, dans presque toute l'Afrique, par exemple, l'insécurité, l'absence complète de voies de communication, une vie économique précaire; aujourd'hui, la paix entre des tribus longtemps occupées à se dévorer, à se piller, à se détruire, pour l'indolence commerciale des esclaves; des routes, des chemins de fer et l'auto-chenille du vainqueur du désert, et l'avion qui le survole, et une production de matières premières variées qui sont d'étonnantes sources de richesse, non seulement pour les puissances colonisatrices, mais encore pour les populations indigènes elles-mêmes.

Tout cela est rendu sensible à l'Exposition par des panoramas aux immenses paysages lumineux, par des graphiques aérés à lire, par des reconstitutions adroites de la situation primitive, sobrement évoquée par l'étalage de fruits de la terre, maintenant cultivée et mise en valeur.

La réaction, sur la foule, composée en grosse majorité, de gens du peuple, venus là en curieux, est immédiate. Elle saisit tout de suite, et merveilleusement bien ce qu'on a voulu apprendre. Elle se rend compte, aussi, de tout ce qu'une telle œuvre a coûté d'efforts obscurs, de patience assidue, de sacrifices généreux. Elle ne peut lire, sans émotion, sur les hautes colonnes blanches où ils sont inscrits, les noms des grands colons, ni ne pas s'apercevoir que si le plus grand nombre d'entre eux furent des soldats, ils visaient plus loin que la conquête et travaillaient véritablement pour la civilisation.

Mais les plus grandes, les plus émouvantes leçons de choses, celles qui dépassent en portée spirituelle, les réussites matérielles de la mise en valeur de tant de terres lointaines, c'est au Pavillon des Missions qu'on le trouve. On l'a dit, et c'est rigoureusement exact, du matin au soir, il ne désemplit pas, comme si la foule s'était rendu compte, que l'âme de l'Exposition est là, dans ces quelques salles, devenues trop étroites, où elle circule sans cesse, suivant le "sens unique", docilement, soucieuse d'éviter, pour elle-même, le désordre, et la confusion.

Elle est presque silencieuse, cette foule; elle ne se permet jamais une réflexion ironique ou déshabillante; elle regarde, elle s'étonne, sans le dire; on la sent respectueuse, admirative, comme sous l'impression d'une révélation heureuse et quasi inattendue. Ceux qui passent ainsi d'un mouvement assez rapide, devant les tableaux, les figures de cire, les graphiques, les objets exposés ne sont certainement pas tous des croyants. Beaucoup, sans doute, n'ont sur les choses religieuses que des idées un peu confuses, mais panoramas, scènes de la vie missionnaire, indications représentatives d'œuvres charitables et sociales sont là et tout y parle, comme de soi-même.

Voici le missionnaire en soutane blanche, coiffé du casque colonial qui explique le catéchisme à des néophytes du Dahomey; le voilier encore portant l'étoile sur le camail noir, qui s'avance, la croix dans les mains vers le chef indigène, entouré de guerriers; le voilier enfin, défilant et mourant, le visage mangé et boursoufflé par la lèpre qui le rouge, le petit ruban rouge de la Légion d'honneur sur sa poitrine, comme une tâche sanglante, tandis que parfois, penchées sur lui, des religieuses le soutiennent. On s'arrête beaucoup devant ce dernier groupe d'un

impressionnant réalisme, mais si émouvant.

Qui ne sent, après cela, que tout ce qui s'accomplit, en d'autres domaines de l'activité humaine, dans les colonies, ne trouvera que dans la diffusion de la foi chrétienne, son épanouissement total et son complet achèvement.

On peut alors regarder, dans la grande salle d'entrée, les tableaux lumineux où s'illustrent, par des chiffres, les budgets de la Propagation de la Foi des autres œuvres missionnaires, ou encore se détachant sur le reste, les terres évangélisées.

Et les aumônes tombent, dans les troncs de quête, et l'on apprend ou réapprend, les noms glorieux des Congrégations missionnaires, en si grand nombre françaises d'origine, dont beaucoup dans les rangs de cette foule, qui défile, soupçonnant à peine l'œuvre religieuse, morale et sociale, qu'elles poursuivent par tout l'univers.

L'Exposition tout entière est un splendide effort de vulgarisation intelligente et facile à saisir. Les pavillons missionnaires en sont un exemple et l'un des mieux réussis. Elle est, aux portes de Paris, dans le cadre harmonieux et verdoyant du Bois de Vincennes, tout autre chose, qu'une exhibition, qu'un lieu de rencontre, d'attractions cosmopolites, de mauvais aloi ou de goûts douteux. C'est une école, une haute école, d'art d'économie sociale, de noble enseignement spirituel.

Et le plus heureux, c'est que l'immense majorité de ceux qui la visitent, savent l'interpréter ainsi.

Le gouvernement français, en réalisant de la manière dont il l'a fait, cette grandiose initiative, en associant à sa propre réussite coloniale, celle de toutes les autres nations, a contribué à nous montrer une Europe fidèle à sa mission providentielle d'ouvrière de civilisation. Qu'il y ait eu des erreurs, des excès, des maladresses dans ce labeur immense, personne ne l'ignore. Mais cela dit, dont conviennent tous les colons, il reste une tâche accomplie dont cette Exposition est un merveilleux témoignage. On ne peut la voir, l'étudier, sans se laisser prendre à ses charmes, ni sans s'élever enrichi spirituellement à ses leçons.

LE COMMUNISME EN ESPAGNE

Les journaux soviétiques se montrent de plus en plus satisfaits des progrès réalisés par le parti communiste espagnol depuis la révolution. C'est ainsi que la "Pravda" en parlant de l'organisation communiste de Séville constate que celle-ci a doublé ses effectifs et s'appuie sur de nombreux sympathisants.

L'Internationale Syndicale rouge a fait aussi des progrès en Espagne. Font partie de cette Internationale: les syndicats des ouvriers des transports, les syndicats des cordonniers et des ouvriers métallurgistes, des débardeurs, des ouvriers du bâtiment, des ouvriers agricoles et des marins.

La "Pravda" de Leningrad apprend que le parti communiste espagnol a décidé de créer immédiatement le "Front rouge" qui sera un organe d'auto-défense des masses ouvrières, une brigade d'attaque du prolétariat révolutionnaire. L'appel publié à cette occasion par le parti communiste espagnol invite tous les ouvriers et tous les paysans espagnols à adhérer au "Front rouge" pour participer activement à l'organisation de la résistance contre l'offensive des "bourgeois de la gauche — assassins des ouvriers".

La "Pravda" insiste, en s'adressant au parti communiste espagnol, sur l'insuffisance d'une simple action de propagande. Il est inopportun et même "très dangereux", dit le journal soviétique, de se borner à une telle action.

"Il faut non seulement expliquer aux ouvriers, l'essence et la tactique de la révolution espagnole, mais encore le parti communiste doit montrer aux masses ce qu'elles sont appelées à faire aujourd'hui. Dès maintenant, profitant des premières manifestations des masses, il faut aborder la solution des problèmes concrets inscrits à l'ordre du jour, en organisant les ouvriers pour le désarmement de la réaction, pour l'armement du prolétariat, pour l'élection des comités de fabriques, pour la mise en pratique immédiate de la journée de 7 heures, etc." En ce qui concerne la campagne, "il faut organiser les masses paysannes en vue de la lutte pour la terre, créer des comités de paysans et accaparer par leur entremise les terres des propriétaires".

Les journaux soviétiques de province qui parviennent difficilement à l'étranger, sont encore plus catégoriques. On y lit:

"Le prolétariat de l'Espagne algule se contenter. Le parti communiste espagnol prépare les organisations pour l'attaque des assassins des ouvriers, des assassins qui appartiennent à la bourgeoisie de gauche".

Il y a une extrême ressemblance entre les méthodes de propagande bolchéviques parmi les soldats espagnols d'aujourd'hui et les soldats russes en 1917. Cette propagande porte déjà ses fruits. La discipline est en forte décadence. Les soldats paraissent dans les rues en désordre et se montrent irrévérencieux à l'égard de leurs officiers. Ce qui frappe, c'est l'effort spécial des agents soviétiques dans le domaine de la propagande anti-religieuse. Ici encore, le "progrès" est incontestable.

ble. Le "Sans-Dieu" publie la lettre suivante d'un soldat espagnol.

"Notre république ne nous satisfait nullement. Ce n'est qu'un os que la bourgeoisie nous a jeté. Toutefois le nouveau régime nous facilite le développement de la propagande pour la libération du travail. Sur 500 soldats, 38 seulement continuent à se rendre à l'église. Nous espérons que bientôt ce nombre diminuera encore."

Comment, devant ces faits, ne pas se réjouir des mesures vigoureuses que vient de prendre le gouvernement de l'Ontario pour enrayer la propagande communiste au Canada et ne pas souhaiter que les gouvernements des autres provinces agissent ainsi?

Education à table

C'est Boesuet, le grand évêque, qui écrivait dans ses Méditations sur l'Evangile: Manger et boire ensemble est parmi les hommes une marque de société; on entretient l'amitié par cette douce communication, on partage ses biens, ses plaisirs, sa vie même avec ses amis; il semble qu'on leur déclare qu'on ne peut vivre sans eux et que la vie n'est pas une vie sans société.

Vivre en société, c'est sans doute, vivre sous le même toit, mais c'est surtout s'asseoir à la même table. N'est-ce pas à cause de cela que Notre-Seigneur veut que dans cette société parfaite, qu'est son Eglise, tous les membres se nourrissent du même pain? C'est le signe que tous, ils vivent la même vie divine de la grâce.

Et dans toutes les fêtes, il y a toujours un banquet. C'est en se réunissant à la même table que les membres d'une association, d'une famille, manifestent leur union, leur intimité, la communauté de leurs vœux et de leurs sentiments.

Malheureusement, notre siècle, qui multiplie les banquets extérieurs, fait délaisser pour les restaurants la table de la famille.

La famille, voilà la société modèle, cellule de toutes les autres. Et nous ne saurions dire quelle importance à la table de famille pour garder unis entre eux les parents et les enfants, pour développer l'esprit de famille.

Servir comme il convient, être prévenant pour ses voisins, manger et boire de manière à ne choquer personne, à témoigner même son respect à tous, conserver, tout en mangeant de manière à être aimable, voilà, autant de choses qui exigent la pratique constante de la charité, de cette fleur de la charité qu'est la politesse.

Aussi, n'y a-t-il rien, qui ait été réglé par tout un code, comme la manière de manger à table.

C'est à table qu'on reconnaît un homme poli, un civilisé, un homme capable de s'oublier lui-même pour faire plaisir aux autres.

A mesure que les mœurs se sont affinées, les délicatesses dans la manière de manger se sont multipliées.

Aussi est-ce à table que les parents, la maman surtout, doivent, s'ils veulent faire des gentilhommes de leurs enfants, s'occuper d'éducation.

Il s'agit de petits détails. Mais c'est par les petits détails que l'éducation des grandes vertus se fait. Puissent tous nos parents comprendre pourquoi il le fera, quel secours puissent cela leur apporter dans l'éducation de leurs enfants.

Conseil pratique

Manière de faire disparaître l'odeur de la peinture

Cette odeur qui incommoder la plupart des gens est due à l'essence de térébenthine qui s'évapore et s'oxyde lentement. Voici plusieurs manières d'en combattre les effets: déposez au milieu de la pièce un vase ouvert contenant du chlorure de chaux ou encore de l'eau de javel, mais le chlorure est préférable. Toutes les issues étant closes, vingt-quatre heures après on ouvrira les portes; et les fenêtres pour établir une ventilation.

Un autre procédé consiste, toutes ouvertures fermées, à jeter quelques poignées de bales de genévrier sur les braises rouges d'un réchaud. Il faut tenir closes les portes, fenêtres et cheminées et ne rouvrir qu'après vingt-quatre heures.

On obtient, paraît-il, un bon résultat en plaçant dans le local un ou plusieurs seaux d'eau dans lesquels on a jeté une poignée de foin qui absorbe rapidement l'odeur de peinture.

Certains prétendent qu'en plaçant autour des murs fraîchement peints des feuilles de papier sur quoi on dépose des tranches d'oignons, au bout de quelques heures, le local fermé, l'odeur de peinture a disparu. Celle d'oignon ne résiste pas à l'ouverture des fenêtres pendant quelques minutes.

Enfin, signalons que l'acide sulfureux en solution (1½ ou 2 onces dans une ou plusieurs assiettes) détruit l'odeur de peinture. Opérer comme dans le cas du chlorure de chaux. On doit ajouter que lorsqu'on désodorise soit au chlorure de chaux, soit à l'eau de javel, soit à l'acide sulfureux, il faut enlever de la pièce tous les objets métalliques et fragiles qui seraient attaqués par les vapeurs. La pièce doit être nue autant que possible.

Traite du caractère idéal: Droiture de conscience, qui fera son honneur, force de volonté, qui lui donnera sa valeur; la bonté de cœur, qui en sera le charme; la tenue qui relèvera la dignité.

GILBERT.

Le pouvoir d'ennoblir les sens et aussi d'animer la plus morte matière en la mariant à l'idée est le plus sûr garant de notre surnaturelle origine. L'homme, quelque attrait qu'il ait pour lui la terre avec ses innombrables productions, élève pourtant les yeux, pour le scrutateur et l'âme pleine de désir, vers le ciel qui se recourbe au-dessus de lui dans l'espace incommensurable; parce qu'il sent profondément et clairement qu'il est un citoyen de ce royaume spirituel auquel nous ne pouvons nous refuser ni renoncer.

croire. Dans ce pressentiment glit le secret de notre éternelle aspiration vers un but inconnu; là est aussi le ressort de nos investigations et de nos pensées, le tendre lien entre la poésie et la réalité.

La morale est un éternel essai de conciliation entre nos exigences personnelles et les lois de cet invisible royaume.

On n'a jamais pu s'entendre sur le principe de la morale. Certains ont vu dans l'intérêt le mobile de toutes les actions morales; d'autres le trouvaient dans la seule tendance

à la satisfaction et à la bêtise; d'autres encore plaçaient par-dessus tout la loi apodictique du devoir, sans qu'aucune de ces hypothèses pût obtenir l'assentiment général. On dut enfin s'aviser — et ce fut le meilleur parti — de faire procéder la morale, comme le beau, du complexe total de la saine nature humaine.

*** Dans la nature, tout est changement; mais, derrière ce qui change, repose quelque chose d'éternel.

Notre offre d'actions à nos abonnés

S'OUVRIRA LE 12 OCTOBRE

LE 12 octobre, une petite quantité d'actions privilégiées—3,000 actions seulement—sera offerte aux clients de la Southern Canada Power Company, sur la base de la vente d'un nombre limité d'actions à chacun d'eux.

Les ventes seront faites exclusivement aux clients de la Southern Canada Power Company et chacun d'eux ne pourra acheter plus de cinq actions.

Les souscriptions aux émissions précédentes ont excédé le nombre d'actions disponibles; le nombre des clients qui y ont souscrit a augmenté à chaque offre successive.

L'état des ventes précédentes est comme suit:

Année	Actions vendues
1922.....	2,358
1923.....	5,485
1924.....	9,018
1925.....	10,967
1929.....	14,052
1930.....	10,134

Le nombre d'actions que nous offrons cette année, ne pouvant suffire à la demande de nos clients, nous conseillons fortement à ceux d'entre eux qui désirent devenir nos associés, de s'en faire réserver, en s'adressant à cet effet, à n'importe quel employé de l'un quelconque des bureaux de la Compagnie.

Southern Canada Power Company
Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Conservez la Santé de vos Enfants!

Il faut dans la diète de l'enfant, du fer et de la vitamine! Sans cela, il ne peut se développer.

La Véritable Mélasse Marquée "BEMA" occupe un premier rang parmi les aliments contenant du fer et de la vitamine.

Pour la santé de toute votre famille, employez sur la table, et à la cuisine, la Mélasse "BEMA"—la meilleure et la plus économique au monde!

Votre Epicerie en Vente

MARQUE BEMA
La Véritable MELASSE
Extra Fancy
des BARBADES



Clairvoyante.

Le Présent... L'Avenir... vous sont dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomancie. C'est le paquet de cartes trois fois, dites-nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste.

Recevez dès aujourd'hui
Mademoiselle Jeanne
BEAUCHEMONT, Qué.

On nomme hasard dans la nature ce qu'on agiterait dans l'homme libéré, c'est-à-dire des événements nécessaires en vue du résultat, arbitraires quant au temps.

Chez Nous — La traite des pelleteries en 1700



Chaque printemps, les Indiens venaient échanger leurs fourrures à Montréal, à la Pointe du Moulin à Vent, à l'embouchure de la petite rivière St-Pierre. La traite débutait solennellement, par une cérémonie que présidait le gouverneur de Montréal, lequel, à l'époque que représente notre gravure, était Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil.

MOLSON
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
FONDÉE À MONTREAL EN 1786



"Je suis si contente d'avoir trouvé un déjeuner qu'ils aiment"

"Grâce au Shredded Wheat! Les enfants ne voulaient pas prendre de déjeuner et j'étais ennuyée de les cajoler. Mais après avoir essayé ces biscuits si croustillants et si savoureux, nageant dans le lait et la crème, ils en devinrent enchanterés. Et ce qu'il y a de mieux — le Shredded Wheat est idéal pour les enfants. C'est vraiment l'aliment pour produire des os et des muscles."

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY LTD.

SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

Plus POUR VOTRE ARGENT

Si vous désirez vraiment économiser, voici une façon à la fois agréable et hygiénique de le faire — servez de ces Sirops délicieux et nourrissants. La grande valeur nutritive du Sirop de Maïs est aujourd'hui définitivement reconnue — vous saurez trouver un aliment plus sain et plus apte à développer l'énergie. Et contrairement à la plupart des aliments recommandés "pour la santé", ce Sirop fera toujours les délices de la famille entière.

Servez de ces Sirops à chaque repas. Ils sont économiques, délicieux et faciles à digérer.

The CANADA STARCH CO. Limited, Montréal

SIROP de MAÏS
EDWARDSBURG
CROWN BRAND
SIROP BENSON'S GOLDEN

THE CANADA STARCH CO. Limited
Montréal
C-10000 100 pour cent de sucre.



Pour prévenir la Grippe.

Le Biphosphate de Chaux, des Frères Maristes possède des vertus antiseptiques et reconstituantes, bienfaisantes pour les VOIES RESPIRATOIRES; et, il constitue par le fait même, un remède inestimable pour prévenir la grippe. Employé dès le début d'un RHUME, d'une BRONCHITE, d'un MAL DE GORGE, le BIPHOSPHATE DE CHAUX aseptise les voies respiratoires, les TONIFIE et empêche le microbe de la grippe de s'y installer et de faire ses ravages.

En vente dans les bonnes pharmacies.

La santé est un trésor

L'apparence de votre bébé, la façon dont il se comporte et ses succès dans la vie, plus tard, sans grandement influencés par son état de santé. Et sa santé dépend dans une large mesure de la protection que vous lui assurez contre la constipation et ses funestes conséquences.

Les Tablettes Baby's Own sont un laxatif doux et efficace. Donnez-en à votre bébé s'il est enrhumé, si sa langue est chargée, s'il est irrité et sans appétit. 25c le paquet dans les pharmacies.

GLACES CUITES
Glacé à la pâte de guimauve. (Marshmallow) — Proportions: 1 1/2 tasse sucre brun, 4 cuillerées à table beurre, 1/4 tasse eau, 1/4 livre pâte guimauve, 1/4 cuillerée à thé vanille.
Mode de préparation: Faire cuire le sucre, le beurre et l'eau jusqu'à ce que le mélange fasse une boule molle dans l'eau froide. D'autre part faire fondre la pâte de guimauve au bain-marie; ajouter 1 ou 2 cuillerées à table d'eau si nécessaire. Combiner les deux mélanges en versant le sirop sur la pâte de guimauve et battre jusqu'à consistance de crème épaisse, ajouter l'essence et décorer le gâteau.

Le respect est, avec le mépris, le plus involontaire de nos sentiments. Paul Bourget.

AU JARDIN DES FEMMES

SE RECUEILLIR

L'activité débordante de la vie actuelle nous laisse guère que de rares et courts loisirs; les multiples occupations et obligations s'enchaînent faisant une suite ininterrompue de jours où nous vivons sans vivre quelques instants de douce solitude, où rentrant en nous-même, nous pouvons scruter les profondeurs de notre être.

Pourquoi, comprenant la nécessité des soins journaliers à donner à notre corps pour le maintenir en parfait équilibre, nous n'épargnons rien à cette fin. Et notre âme ne vaut-elle pas la peine d'une étude sérieuse, dans le but d'améliorer son état, de l'élever vers des sommets à l'idéal pur, de la diriger dans la voie droite, bien difficile à suivre puisqu'elle est sillonnée de ronces et d'épines.

Comment voir clair en nous, sans se recueillir, autant vaut mieux chercher à voir le fond du ruisseau, dans une eau troublée.

Le corps et l'âme sont deux entités qui marchent de pair et qui s'influencent mutuellement. Que serait un corps sain et robuste, doté d'une âme tarée? une plante minée par la racine. Sa résilience fictive serait ébranlée ou renversée au moindre choc. Seule l'âme saine, droite, peut maintenir l'équilibre moral dont le physique reçoit l'heureuse répercussion.

Se recueillir, voilà le moyen infallible d'établir le bilan de notre âme; se réserver quelques instants tous les jours, pour scruter le moi intime, afin d'adopter une orientation définitive et plus avantageuse, si nous constatons que la route suivie, peut faire dévier notre barque et l'enfermer dans un courant vers une rive dangereuse.

En prenant l'habitude salutaire, de contrôler nos pensées, nos sentiments, nous serons moins portés à absoudre nos faiblesses, nous les verrons d'un oeil plus juste, plus clairvoyant, notre présomption sera diminuée et nous agirons avec plus de prudence et de justice.

La vie de l'âme est seule réelle, efforçons-nous de la vivre avec toute l'intensité possible; pour cela il faut à tout prix se recueillir, aimer la solitude, se retirer à l'écart, pour entendre la voix qui ne s'élève qu'au milieu du silence; ce n'est qu'en fermant les yeux aux mirages de la terre que nous pourrions entrevoir les horizons célestes.

"SUZANNE"

Quel est votre prénom?

HENRIETTE

S'abaisser pour être élevée!

Etymologie. — Est-il utile de faire remarquer que Henriette est le féminin d'Henri, et nous avons donné l'étymologie d'Henri qui vient de "Heim" et "Reich", qui veut dire littéralement: puissant chez soi, maître de son intérieur.

Eurythmie. — Il est vraiment joli ce prénom d'Henriette, il est gai, il est agréable à prononcer, il est léger et sautillant tout en demeurant sérieux, il plaît, il attire, retient, il est distingué sans être claironnant ou majestueux.

Et quelque soit le nom qui suit, Henriette s'y accouple toujours très bien, il fait une liaison heureuse entre prénom et nom par sa finale "iette", comme cette finale est gracieuse et élégante, il en résulte un ensemble heureux.

Il y a des diminutifs et des transformatifs d'Henriette. On dit par exemple Yette; c'est intime, c'est court, c'est vif et c'est plein de mignonneries! Il y en a qui redoublent cette finale et disent Yettelette! C'est moins beau, c'est commun! On dit aussi: Aryette, et l'on pense à une "ariette", et l'on chanterait volontiers en dansant.

Types. — Je ne connais pas de sainte Henriette et je ne sais pas qu'elle soit vénéralisée quelque part! Il faut dire que je ne puis connaître toutes les saintes! mais s'il en existe une, elle n'a pas laissé de grandes traces dans l'hagiographie.

Quand on prononce ce prénom d'Henriette, ne vous semble-t-il pas — pourvu qu'on ait quelque culture littéraire même minime — que la grande figure de Bossuet se détache, car c'est à lui que les Henriettes doivent l'immortalité. Que saurait-on maintenant d'Henriette-Marie de France, ou de sa fille Henriette, Anne Stuart, dite Henriette d'Angleterre, sans les oraisons funèbres de Bossuet? Ces deux figures n'auraient-elles pas pris la grisaille du temps, comme tant d'autres femmes de l'histoire, épouses ou mères de roi? Mais il a suffi d'un orateur pour que ces deux figures d'Henriettes soient mieux connues et à tout jamais, car on répète toujours la fameuse tirade: "Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent toutes les empires, etc..." et cette autre: "O nuit désastreuse! ô nuit affrayable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette tonnerre nouvelle: madame se meurt, madame est morte!"

Inutile de tracer la biographie d'Henriette de France, qui était fille de Henri IV et de Marie de Médicis et qui mourut femme de Charles Ier, roi d'Angleterre, ni celle d'Henriette d'Angleterre, sixième et dernier enfant de la précédente, mariée à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV; on relira à l'envi et l'on s'extasie d'oraisons funèbres de Bossuet, et ce sera un excellent exercice littéraire. Il y a d'autres Henriettes qu'on

pourrait citer ici, et tout d'abord la fameuse Henriette d'Entragues, favorite d'Henri IV, quand Gabrielle d'Estree fut morte. Henri IV n'eut pas, d'ailleurs, à se louer de cette maîtresse qui n'était pas d'humeur facile!

Une autre figure d'Henriette, est la sœur de Renan, à qui sont dédiées les lettres qui composent la fameuse Vie de Jésus qui souleva tant de polémiques!

CARACTERIOLOGIE
Intelligence. — Beaucoup d'imagination chez les Henriettes, mais une imagination qui est bien plutôt oratrice que folle. Pas de chimères, pas d'illusions sans raison, pas d'enthousiasmes inconsidérés. On sent qu'il y a du cerveau derrière le maître, mais non pas un maître austère. Une autre faculté intellectuelle des Henriettes, c'est l'esprit pratique et la grande facilité d'assimilation; une Henriette se fait à tout et se met à tout et c'est là une qualité très précieuse.

Volonté. — Rien d'emporté, ni de fougueux, ni de téméraire dans la volonté; les Henriettes sont calmes, elles vont avec assurance vers leurs buts, mais il faut dire qu'elles y vont avec patience, avec sérénité, je dirais presque avec soumission.

Sensibilité. — Certes, il y a beaucoup de tendresse dans le cœur des Henriettes, beaucoup d'affection, beaucoup d'attachement, mais vraiment on ne peut dire qu'elles soient passionnées ou instinctives avec outrance; si leur cœur est bon il est sain aussi, pas de trépidation, pas de frémissement, pas de ces exaltations troublantes ni de ces sensibilités nerveuses qui agitent. Non! les Henriettes sont calmes ici encore, et on les trouve parmi les bonnes petites femmes d'intérieur qui savent se tenir à leur devoir.

Caractère. — On doit remarquer que les Henriettes sont sympathiques parce que bonnes filles, mais elles ont tout de même leur petit caractère et quand elles ont une idée derrière la tête, il n'est pas toujours aisé de la leur faire partir.

Les Henriettes sont plutôt gaies que tristes, mais elles n'ont rien de folâtre, et leur gaieté est toujours de très bon aloi.

Sans être vaniteuses ni orgueilleuses, il faut remarquer que les Henriettes ont quelque fierté d'elles-mêmes qui les porte à ne pas frayer aisément avec n'importe qui, et à ne pas s'extérioriser de manière surabondante.

Beaucoup de discrétion, mais cependant très sincères et très loyales.

Ajoutons encore que les Henriettes ne sont pas hardies, ni audacieuses, elles ont un grand sentiment du devoir, qu'elles remplissent ponctuellement.

On les dit assez gourmandes ou tout au moins on les donne comme aimant bien les bonnes choses, les gâteaux, les bonbonnières, les petits mets fins, délicatement préparés.

Enfin, ce sont en général des économes.

ENIGMA.

Nerfs Fatigués Insomnie



En formant du sang nouveau et riche, la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs fortifie le système nerveux épuisé et enlève les causes de l'insomnie, de l'irritabilité, des maux de tête et de l'indigestion Nerveuse.

La Nourriture du Dr. Chase Pour les Nerfs

Elixir de santé

Il n'est pas de plus grand bien naturel que la santé. Les malades soupirent après elle; les riches gaspillent des millions pour la conserver; les viveurs donneraient la moitié de leur vie pour la recouvrer. L'homme le plus capable au monde est souvent inutile sans la santé. La maladie terrasse le corps, affaiblit l'intelligence, accable les âmes les plus fortes.

L'histoire nous offre bien quelques exemples d'hommes et de femmes qui ont conservé au milieu de souffrances physiques parfois atroces toute la vigueur de leur esprit et toute l'énergie de leur volonté. Etendu sur sa chaise d'invalidité, Richelieu tenait la France et l'Europe dans ses mains. Et Sainte-Lévine convertissait les pécheurs par le spectacle de son bonheur dans la torture. C'est, cloué sur un lit de souffrance qu'un grand nombre de personnes apprennent à réfléchir et à penser. D'où la parole de Pascal: "La maladie est l'état normal du chrétien", parce qu'elle le tient plus aisément en présence de ses fins dernières.

Mais il n'en reste pas moins vrai qu'il suffit d'un méchant rhume pour nous aller; qu'un peu de bile dérangé tout notre système cérébral; qu'il n'y aurait pas de fous s'il n'y avait pas de malades; qu'il faut à la Soeur de Charité une patience presque infinie; et qu'on entend plus

de plaintes que de rires dans les hôpitaux. Bref, la maladie met en général le comble à toutes les infortunes, tandis que la santé est notre plus grand bien naturel.

C'est pourquoi la santé est ordinairement la première préoccupation des individus. Cette préoccupation est évidente depuis les soins accordés à la toilette du matin et au déjeuner jusqu'à la mollesse de notre couche le soir. Dans la pensée, les paroles et les actions d'un chacun, la santé occupe une place primordiale. Depuis vingt siècles au moins, les formes de salutations de plus en plus en usage sont: "Comment allez-vous?" et: "Portez-vous bien." Quelle que soit notre philosophie d'existence, il n'est pas un de nos organes qui ne soit de temps à autre une occasion de graves soucis. Et les plus désintéressées en apparence sont parfois ceux qui s'entourent du plus grand nombre de précautions.

Cette crainte justifiée de la maladie, la réclame l'exploite d'une façon de plus en plus surprenante. Le journal, la revue, le cinéma nous offrent sans relâche: Prenez garde à votre chevelure, à vos yeux, à vos dents, à votre teint, à votre larynx! Tes pommons, ton cœur, ton foie, ton sang, ton estomac, tes pieds; attention, mon vieux!"

S'il fallait en croire certaines annonces, nous serions menacés de toutes les maladies du monde, à moins d'avoir sous la main et d'employer au moins une fois le jour une demi-douzaine de pâtes dentifrices et de savons, mille variétés d'huiles et de crèmes, plusieurs centaines de remèdes et des aliments de tous les pays. Au dire de la réclame, les vedettes de cinéma profitent de tous ces élixirs; l'aristocratie mondiale leur doit son charme et sa personnalité; des actrices de solenne ans attribuent même leur éternelle jeunesse à l'usage de certains produits inventés quand elles étaient déjà vieilles.

De grâce! ne nous y perdons pas. Quoi qu'en dise une hargneuse publicité, on n'a pas encore breveté de remède contre la calvitie, la carie dentaire, la vieillesse et la mort. Les Fontaines de Jouvence sont un mythe, et votre foie se portera bien mieux si vous le laissez plus tranquille.

Sans doute, il faut être propre et soigner sa santé pour vivre en

société; mais n'exagérons pas. Nos ancêtres n'avaient point de pharmacie de famille; du Novoro, du "Pain-killer", des pilules Moreau et des pilules rouges, de l'onguent et quel que bonne tisane, c'est tout ce qu'il fallait pour les ravagier. Et les balnéoires étaient rares chez eux; n'empêche qu'ils valaient bien mieux que nous à plus d'un point de vue. Le monde se porte-t-il mieux depuis qu'il se déshabille? Le niveau de la santé physique, intellectuelle et morale a-t-il monté depuis que nos plaques sont couvertes de baigneurs et de baigneuses d'une nudité repoussante?

Allez y voir! Les Esquimaux affublés de peaux d'ours et plongés dans leur nuit presque continuelle sont aussi sains que les Nègres et les Hindous nus comme des vers sous leur soleil de flamme. Mes grands-parents n'ont jamais porté autre chose que des chemises de flanelle sur leur dos vierge de tout rayon ultra-violet, et ils sont morts octogénaires. Mon chien à la laine épaisse et noire ne se porte pas plus mal que mon chat à la fine pelisse blanche ou que la couleuvre nue. Les grenouilles dans l'étang voisin ne semblent pas plus heureuses que nos poules dans le sable de la basse-cour.

La santé n'est pas si difficile à conserver, et l'Élixir des anciens sages me semble bien plus sensé que les prétentions audacieuses d'un grand nombre d'annonceurs à outrance. Une vieille rime latine tient à peu près ce langage.

"Si medicus tibi deest
Medici tibi fiant haec tria:
Et moderata dieta."

Traduit largement, cela veut dire: "Ne fais pas le badaud. Ne jette pas tes sous à la réclame mensongère. Ne cède point à la crainte de la maladie. Veux-tu bien te porter? CHASSE LES SOUCIS, CHANTE ET RIS, MANGE RAISONNABLEMENT ET REPOSE-TOI." Essayez un peu de cette prescription. C'est un élixir de santé, une sorte de panacée qui vous épargnera bien des sous en vous sauvant des pièges du charlatan.

J.-T. BENOIT.

Les esprits pessimistes parmi nous invoquent parfois notre petit nombre, pour excuser leur inaction ou leur découragement. A quel, je réponds: qu'importe ici le petit nombre, pourvu qu'existe la volonté de compter! Il n'y a que cinq millions d'Irlandais catholiques en Amérique, et l'on sait qu'ils y sont. Nous sommes cinq millions de Français; quand saura-t-on que nous y sommes?

Abbé Lionel Groulx.

Cela vous regarde

Il est grand, très grand même le nombre des pères de familles qui se croient dispensés de l'éducation de leurs enfants, qu'ils disent être exclusivement l'œuvre ou la mission ou encore la tâche des mères, de leurs épouses.

Ces pères de familles se trompent grandement et le plus tôt ils constateront leur erreur, le mieux ce sera pour leurs épouses, leurs enfants, la famille, la société et pour eux-mêmes, car alors, ils contribueront puissamment à la solution d'un des problèmes les plus difficiles à résoudre et aussi des plus importants.

Comme vous le savez, le foyer est un royaume, composé de sujets et d'administrateurs ou plutôt de souverains. Alors que le père et la mère sont respectivement roi et reine de leur royaume, les enfants sont les sujets. S'il ne faut pas que ces derniers abdiquent leurs droits de sujets, les premiers ne doivent pas non plus, sans raisons graves, se déposséder de leur pouvoir, de leur autorité sur leurs enfants.

Toute maison, a dit le Divin Maître, divisée contre elle-même, aura tôt fait de s'écrouler. Le père doit être à sa place, la mère doit être à sa place, les enfants doivent être à leur place; l'un et l'autre de ceux qui composent ce royaume qu'est le foyer doivent sans cesse s'acquitter consciencieusement de leurs obligations envers Dieu, envers leurs semblables et envers eux-mêmes.

L'homme et la femme ayant con-

tribué communément à la conception ou à la formation physique de l'enfant, ils doivent ensemble et d'un commun accord parachever leur œuvre en s'employant à la formation morale, religieuse et intellectuelle de leurs enfants, c'est-à-dire qu'ils doivent donner à leurs enfants une éducation saine, une éducation qui soit conforme à la volonté de Dieu.

— o —

"DUBONNET"
VIN T AU QU
Pour l'appétit facilité dig
De vieux vins de liqueur de macéré des écorces de quinquina sélectionnées.
DUBONNET
A TOUS LES MAGASINS DE LA COMMISSION \$165 32 onces

Nous faisons la livraison dans toutes les parties de la ville de Saint-Jean et d'Iberville **TEL. 35**

GIROUX & POULIN
Pharmaciens de Confiance
55 St-Jacques, St-Jean, Tel. 35
RÉDUCTIONS EXTRAORDINAIRES

LAMES GILLET, CREME A BARBE WILLIAMS, LES DEUX POUR	69c	CREME A BARBE COLGATE, PATE A DENT COLGATE, LES DEUX POUR	35c
Pâte à dents Colgate, 2 pour	25c	Lames Gillett, ...	39c, 75c
Lait Magnésie Phillips	39c	Poudre Johnson, 3 pour	59c
Pétrole Rogier	89c	Bromo-Quinine, 3 pour	59c
Savon Palmolive, 4 pour	25c	Pilules Carter	19c
Savon Calay, 4 pour	25c	Jad Salt	69c
Savon Castille, 8 pour	25c	Liniment Minard	25c
Savon Albert, 12 pour	69c	Castoria	29c
Kleenex	19c	Sel de Fruit Enos	89c
Crème Ponds. Rég.	50c	KOTEX	39c
Spécial 35c, 3 pour	\$1.00	Spécial, 3 pour	\$1.00
Poudre Coty	49c	Boldine Houdé	75c
Poudre Piver	39c	Alepsal	75c
Poudre Pompeian	49c	Caféine Houdé	75c
Shampoo Palmolive	39c	Cigarettes Legras	39c
Poudre Marceau, avec Parfum	49c	Bileyl	89c
Crème Hinds	39c	Broseyl	85c
Sac à eau chaude DOMINION Rég. \$1.50, Pour	89c	Eau des Carmes	35c
		MODESS	39c
		3 pour	\$1.00

BLANCHE SWEET la belle étoile du cinéma se sert des Préparations de Toilette JASMINE of Southern France.

Notiez bien cette Offre: Une bouteille de Parfum Jasmine GRATIS valeur .50 avec chaque boîte de \$1.00 de poudre Jasmine.

Écoliers, Écolières un joli SOUVENIR pour vous avec chaque achat de 25c.

LE CANADA-FRANÇAIS ET LE FRANCO-CANADIEN.

Nouvelles d'Iberville

M. et Mme Rami Boileau, de Mont-
réal, Nord, étaient en notre ville, di-
manche et lundi de cette semaine.
Les hôtes de parents et d'amis.
— Mlle Elisabeth Trudeau et sa
sœur, Jeannette, de New-Bedford,
Mass., étaient de passage dans Ibe-
ville les 18 et 20 septembre.

Mont-Saint-Gregoire

Nos félicitations à Mlle Eglantine
Guillet, institutrice de cette paroisse,
qui a obtenu, par l'entremise de
M. l'inspecteur Nap. Plette, une pri-
me de vingt dollars, pour succès
dans l'enseignement.
— Lundi dernier, M. Lucien Char-
bonneau conduisit à l'autel Mlle
Alice Rainville, fille de M. Joseph
Rainville. Les jeunes époux avaient
pour témoins leur père respectif,
M. le curé J. Charbonneau, de Notre-
Dame de Stanbridge, oncle du ma-
rié, bûnt lui-même le mariage et
célébra la messe nuptiale, pendant
laquelle un chœur de dames et jeunes
filles exécuta un joli programme mu-
sical.
Après la cérémonie religieuse, les
jeunes mariés se rendirent à la résidence
du père de la jeune épouse, M. Geo-
rges Charbonneau, où les attendait un
superbe banquet; la plus franche
gaîté ne cessa de régner durant
cette joyeuse fête familiale. Les nou-
veaux époux reçurent vœux et nom-
breux cadeaux.
— M. l'abbé D. Gamache était par-
mi nous, à l'occasion du mariage de
son parent, M. Lucien Charbonneau,
de Versailles.
— Mlle Marie Charron, de Mont-
réal, visitait récemment son amie
Mlle Régina Bessette, de notre vil-
lage.
— M. Magloire Tarte et sa famille
étaient dimanche, les hôtes de M.
Emile Monty, de Sainte-Brigide.
— Mmes Ephrem et Alp. Quintin,
Miles Robert et Claire Bessette,
vénèrent dimanche dernier, à
l'occasion de la messe de l'Année au
Couvent d'Iberville.

Saint-Alexandre

M. et Mme Prudent Lebeau (née
Alvreda Gosselin) ont part à leurs
parents et amis de la naissance
d'un fils, baptisé sous les prénoms
de Marc-André-Gaston. Parrain, M.
Alexandre Gosselin, oncle de l'en-
fant; marraine, Mme Napoléon Gos-
solin, grand-mère de l'enfant.

Saint-Luc

M. et Mme A. Surprenant et Clo-
domir Delpé, de Montréal, rendaient
visite à la famille de M. Honoré
Delpé.
— M. et Mme Armand Ménard et
leurs enfants, Guy et Gergette, de
Montréal, passaient la fin de se-
maine chez M. Edouard Brousseau.
— M. et Mme Mailloux et leurs
enfants Simonne, Yvette et Fernand,
de Montréal, chez M. Henri Dupuis.
— M. Georges Delpé est revenu
enchanté de son voyage après avoir
passé une quinzaine à Montréal, chez
des parents et des amis.
— M. et Mme Georges-Almé Cour-
ville, de Montréal, étaient en visite
dans la famille de M. Armand Cour-
ville, chez M. Victor Morin et son
oncle, M. Jean-Jacques Morin, de
Montréal, chez M. Jean-Jacques Morin.
— M. et Mme Georges-Almé Cour-
ville, de Montréal, étaient en visite
dans la famille de M. Armand Cour-
ville, chez M. Victor Morin et son
oncle, M. Jean-Jacques Morin, de
Montréal, chez M. Jean-Jacques Morin.

Lacadie

M. et Mme Laurent Delpé (née
Marie-Rose Dunn) ont part à leurs
parents et amis de la naissance
d'un fils baptisé Joseph-Victor-
Gérard. Le parrain a été M. Victor
Gérard, le marraine Jeannette
Bourassa, son épouse. Porteuse:
Mlle Marie-Rose Bourassa.

Henryville

M. et Mme Arthur Prince, de Man-
chester, étaient de passage chez M.
Alcibiade Roy, récemment.
— Nous adressons nos vives féli-
citations à Mlle Germaine Fortin,
institutrice à l'école du Bord de
l'eau qui vient d'obtenir par l'en-
tre-mise de M. l'inspecteur Plette, une
prime de \$20, pour succès dans l'en-
seignement.

Sainte-Sabine

Le 19 courant, la mort frappait
soudainement Mme Vve Edouard
Boudreau, née Séraphine Cloutier,
âgée de 69 ans. Une demi-heure après
l'avoir pris comme d'habitude, un lé-
ger souper, elle s'affaissa; le pré-
tre et le médecin furent appelés en-
tre et elle mourut, mais elle expirait peu
de temps après. C'était une mère
dévotée, excellente chrétienne, qui
s'était s'attiré l'affection de tous ceux
qui l'entouraient.
Elle laisse pour pleurer sa perte,
deux fils et 5 filles: Rami, de Saint-
Jean; Hector, d'Ontario; (Josephine)
Mme C. Boyer; (Corinne) Mme J.
Vve A. Fontaine; (Florida) Mme J.
Vve A. Fontaine; (Florida) Mme J.
Fonda, Mlle Rose Boudreau, de Co-
fonda, (Irène) Mme P. Jetté, de notre
localité.
Le service fut chanté lundi, le 21
courant, par M. l'abbé Godbout. Le
cortège était conduit par MM. Edouard
et Roch Jetté, de Farnham, ses
beaux-frères; suivaient la dépouille
mortelle: M. et Mme C. Boyer et sa fil-
le de Saint-Jean; M. Vve A. Fontaine et
le Cécile, Mme Vve A. Fontaine et
son fils Edouard, Mme Vve Jean
Fonda, Mlle Rose Boudreau, M. et
Mme Dénée Lajeunesse et leur fille
Agathe, tous de Cohoes, N. Y.; M. et
Mme Arthur Bessillon, de Montréal;
Mme Arthur Bessillon, de Bed-
ford; M. et Mme Isidore Cloutier, de Saint-
Jean; Mlle T. Cloutier, de Saint-
Jean; M. et Mme A. Ménard, de
Rami Cloutier et E. Lanoue, M. et
Mme P. Jetté, Alp. Lanoue, M. P.

Saint-Blaise

MM. Eugène et Joseph Boudreau,
ce dernier avec son fils, Charles, de
Lowell, Mass., ont visité les familles
Dennis Ménard et Hormidas Brault,
récemment.
— M. et Mme Alfred Paradis, (née
Annette Morin) font part à leurs pa-
rents et amis, de la naissance d'une
fille, baptisée Marie-Marguerite-Car-
mine. Parrain et marraine, M. et
Mme Parren, de Farnham, grand-père de
l'enfant, porteur, Mlle Marie Pa-
radis, tante du nouveau-né. Nous
adressons nos sincères félicitations
aux heureux parents.

Ile-aux-Noix

Mlle Simonne Racine passe quel-
ques temps à Montréal, chez des pa-
rents.
— M. et Mme Honorius Perrier et
leur famille, de Napierville, ren-
daient visite à M. Joseph Cloutier,
dimanche dernier.
— De passage chez Mme Conrad
Racine, dimanche dernier: M. Hor-
misdas Boyer, de Montréal; M. et
Mme Cléophas Denault, M. Gaspard
Denault, de Lacolle.
— M. et Mme Oscar Landry et
leurs enfants, de Montréal, rendaient
visite aux familles Gagnon, ces
jours derniers.
— Mme Amédée Régner, passe
quelques jours auprès de sa fille,
Mlle Adèle Régner, qui vient de ré-
aliser une opération, à l'Hôpital Notre-
Dame, à Montréal.
— Mme Eddy Erisman, Mlle Alber-
tine Denault, passent quelques jours
à Montréal, chez des parents.
— M. et Mme Armand Boudreau
et leurs enfants, de Saint-Jean, vi-
sitaient M. et Mme Adjeur Boud-
reau, dimanche dernier.

Saint-Valentin

M. et Mme Raoul Ethier et leurs
fils Marc-Aurèle et Régis, de l'Ile-
aux-Noix rendaient visite à M. et
Mme Moïse Thibodeau, dimanche
dernier.
— Les mardi et jeudi, 20 et 22 oc-
tobre, aura lieu en notre paroisse, à
la salle des Forestiers Catholiques,
un concert-œuvre, au profit des
œuvres paroissiales. Cette soirée
restera longtemps mémorable. Des
artistes de réputation bien établie
prêteront leur concours et coopé-
reront pour une large part au succès
de la soirée. Ces artistes sont avan-
cés et connus à la radio, en
tous lieux de Montréal et ailleurs.
Nous ferons connaître dans un
prochain numéro, les noms de ces
venant, le programme élaboré et
d'autres détails. Qu'on lise attentivement
la prochaine édition de ce journal pour
obtenir plus de renseignements.

Dunham

MM. et Mmes Eugène, Philippe et
Roland Lasnier, ainsi que M. et
Mme Emile Pélouquin et leur fils
Paul-André, de Saint-Jean, chez
M. et Mme Edas Plouffe dimanche
dernier.
— M. l'abbé Favreau, de Sherbrooke,
en visite chez M. Jos. Favreau,
dernièrement.
— M. et Mme Ferdinand Cusson, ré-
d'Abertorn, chez M. W. Cusson, ré-
cemment.
— M. et Mme Louis-Arthur Landry
et leurs enfants, Jeannine et Yvon,
de Stanbridge Station, sont en visite
chez M. R. Lasnier, cette semaine.
— MM. Paul et Joseph Racine,
ainsi que M. Conrad Charbonneau,
chez M. Jos. Racine, de Freilighs-
burg.
— M. Léopold Plouffe est allé à
Montréal, ces jours derniers.

Bedford

Un grand succès a couronné l'ini-
tiative de nos amateurs, dans une
récente soirée, donnée en la salle
Victoria, à deux reprises différentes.
La première, l'Opérette "Le
malade malgré lui" et la comédie
"60 minutes ambassadeur au Japon"
ont mérité les chaleureux applau-
dissements de la nombreuse assis-
tance; chacun remplit son rôle avec
conscience de son personnage, de
sorte que l'ensemble fut artistique-
ment donné. L'orchestre Hébert mit
de la note gale au programme et fut
aussi largement apprécié.
MM. P. Fortin, notaire et M. For-
tin, avocat, promoteurs du mouve-
ment, habilement secondés par M.
J. Langvin, Pierre Gosselin, J.
B. Gosselin, Raymond Montagne,
Bte. Gosselin, Joseph Moreau,
Gérard Kérouac, Emile Dery, Mau-
rice Larocque, Emilé Dery, Mau-
rice Larocque, Henri Mathé, Oliva

Ducheneau, Philias Larocque, An-
toine Campbell, Félix Moreau, Cha-
toine Gagnon, Jacques Poissant et
Daniel Leblanc, ont raison d'être
fiers du succès obtenu. Les recettes
financières sont encourageantes.
— Dimanche prochain, s'ouvrira
pour notre paroisse, une retraite pré-
parée par le Révérend Père Lévi Côté,
chê par le Révérend Père Lévi Côté,
O. M. I. Il est à souhaiter que tous
les âmes soient en état de faire sa-
luter à l'unique chose importante, le
salut de notre âme, durant ces jours
de moissons spirituelles.
— A été baptisée, ces jours der-
niers, Marie-Pauline-Joyce, fille de
M. et Mme Armand Kimmell, Par-
rain et marraine, M. et Mme C.
Packman, de Swanton, Vt. Porteur,
Mme Damien Kimmell, grand-mère
de l'enfant.
— Samedi matin, à 7 heures, fut
célébré le mariage de M. Edouard De-
miers, fils de M. et Mme Edouard De-
miers, de Saint-André, à Mlle Zéphir
Falcon, fille de M. et Mme Zéphir
Falcon. Après la cérémonie, le vin
fut servi chez le père de la mariée.
Après quoi les nouveaux époux par-
tirent pour un voyage aux États-
Unis. Nos meilleurs vœux les ac-
compagnent.

— Mardi soir, à la salle des Che-
valiers de Colomb, ont lieu une con-
férence intéressante donnée par le
Rév. Père Bissone, de l'Ordre des
Dominicains, de Saint-Hyacinthe.
— M. et Mme Fred Courneau et
leur fille Monique, de Schenectady,
N. Y., ainsi que Mme Joseph Ga-
riépy, de North Adams, Mass., vi-
sitaient M. et Mme J. B. Jour-
dennais, de Upper Bedford, la semi-
naire dernière.
— M. et Mme Isidore Ménard as-
sistèrent aux funérailles de Mme
Edouard Boudreau, (née Séraphine
Cloutier) sœur de Mme Ménard,
Cloutier) le lundi matin, à Saint-
Jean. Nos sympathies.
— Mlle Marthe-Hélène Campbell, in-
stitutrice, fille de M. et Mme Joseph
Campbell, de cette localité, vient de
recevoir, pour la troisième fois, par
l'intermédiaire de M. J.-D. Duchar-
me, inspecteur d'écoles, une prime de
vingt dollars pour ses succès dans
l'enseignement.
Nos sincères félicitations.

Abertorn

Ces jours derniers, dans l'église
de Saint-André de Sutton, fut béni
le mariage de M. Paul-Amable Lus-
sier, fils de M. et Mme Joseph Lus-
sier, de Sutton, avec Mlle Marie-
Blanche Laflamme, fille de M. et
Mme Blanche Laflamme, de même en-
droit. La bénédiction nuptiale leur
fut donnée par M. le curé Charles
McGee, tandis que Mlle Larivière fit
les frais de la partie musicale. La
nouvelle épouse était tout à fait ra-
vissante dans son ensemble de crêpe
imprimé de couleur mauve, tandis
que le marié marchait lestement
dans son habit bleu marin. MM. La-
danas et Lusnier, pères, accompa-
gnèrent respectivement les nouveaux
époux à l'autel divin. Après la cé-
rémonie du mariage, les nombreux
parents et amis se rendirent à la de-
meure de M. et Mme Georges Lau-
flamme, où un succulent repas nup-
tial fut servi au cours duquel les
convivés s'amusèrent ferme et s'en
donnèrent à cœur joie. Après une
couple d'heures de divertissements
des nouveaux époux s'embarquèrent
pour un voyage d'une couple de se-
maines à Montréal et à Québec; à
maîtres à Montréal et à Québec; à
leur retour, ils doivent demeurer à
Sutton. Aux nouveaux époux nous
reitérons nos meilleurs vœux de
bonheur et de prospérité.

— Au cours de la semaine dernière,
notre localité fut quelque peu sé-
coulée par la température; un vent ter-
rible accompagnant une pluie torren-
tielle a fait rage durant une couple
d'heures au cours de la nuit de
jeudi dernier. Les résultats furent
que plusieurs arbres ont été renver-
sés de même que quelques poteaux
de téléphone dont la chute interrom-
pa plusieurs routes et suspendit tem-
porairement les communications télé-
phoniques dans certaines parties
de notre localité. La récolte du blé
d'Inde qui n'avait pas encore été en-
grangée fut partiellement endomma-
gée par la furie du vent qui à cer-
tains moments ébranla les bâtisses
jusque dans leurs bases et qui, di-
t-on, a même arraché des toits com-
plets de quelques granges dans les
alentours et d'autres endroits. Par contre
si à d'autres endroits, par contre
cette pluie de même que celle qui a
marqué toute la journée d'hier a
beaucoup favorisé nos fermiers dont
les fermes souffraient de sécheresse
et qui soupiraient après ces pluies
depuis quelques temps.

— Mme Jean B. Ducharme, de
Sutton, accompagnée de sa fille
Marguerite, a passé une couple de
semaines dans sa famille demeurant
à Montréal.
— La famille de M. et Mme L. F.
Tremblay, de Sutton s'est rendue à
West-Shefford, assister aux funé-
raillies de M. Oscar Tremblay, ré-
cemment.
— La famille de M. et Mme L. H.
England, de Montréal, a passé quel-
ques jours de vacances dans la fa-
mille de M. et Mme C. M. Willey, de
notre village.
— M. et Mme Emile Labonté, qui
habitaient Claremont, N. H., depuis
plusieurs années, sont de retour
dans notre localité, dans la famille
de M. et Mme Noël Labonté.
— M. A. H. Lebeau, officier de
douanes à notre port local, a pris
trois semaines de congé, il fut rem-
placé durant son absence par M. A.
Gagné, de Sherbrooke.
— Mme C. A. Wady est revenue des
expositions de Trois-Rivières, de
Sherbrooke et de Brom, où elle a

remporté de grands succès avec son
troupeau de bestiaux Ayshire; nous
lui offrons nos plus chaleureuses
félicitations.
— M. et Mme F. Cusson ont rendu
visite aux familles de M. et Mme
Wilfrid Cusson et Raphaël Lasnier
de Dunham; à celle de M. et Mme
Donat Lauzière, de Sutton, ainsi qu'à
celle de M. et Mme Omer Cusson,
de Richmond, Vt., récemment.
— M. et Mme Joseph Chauvin, de
Auburn, Mass., ont passé quelques
jours dans la famille de M. et Mme
P. Chauvin et M. et Mme L. Laramée,
de notre localité.
— Mlle Berthe Langlois, de Sut-
ton s'est rendue à Montréal der-
nièrement pour visiter la famille
de M. et Mme Norbert Beaudry et
à Farnham chez des amis.
— L'ouverture des classes dans notre
localité s'est effectuée le premier
de mois courant sous la direction de
Mlle Florentine institutrice, Mlle Flo-
rentine Beaudry, de Sutton; l'inscrip-
tion compte vingt-cinq élèves.
— M. et Mme Victor Allard à Ste-
Hélène pour y visiter des parents et
amis.
— M. et Mme L. K. Johnson, de
Waterloo étaient en promenade ces
jours derniers dans la famille de M.
et Mme J. R. St-François. Le fils
de ces derniers, Eric, nous a quittés
récemment pour poursuivre ses étu-
des au collège de Waterloo.
— Les travaux de construction sur
la route Glen-Sutton-Sutton se por-
tuent activement; une équipe d'en-
viron cinquante d'hommes y sont em-
ployés.

— M. et Mme Oliva Boivin sont de
retour d'un voyage de plusieurs
jours dans les Cantons de l'est où ils
ont visité plusieurs parents, notam-
ment à Coaticook et Masoz.
— Mme Philias Gaudreau est de
retour de Saint-Hyacinthe, après
une absence de plusieurs semaines
passées chez sa fille, Mme Jos. Ri-
millard.
— M. et Mme Philias Gaudreau
sont allés à Saint-Hyacinthe, di-
manche dernier, où ils ont tenu sur
les fonts baptismaux, le fils de M.
et Mme Josephat Remillard, née
Amanda Gaudreau.
— M. et Mme Alcibiade Dussault,
de M. et Mme Lorenzo Lemaire, de Ste-
Brigide, sont partis dimanche ma-
tin pour un voyage à Springfield,
Mass. Nous leur souhaitons un heu-
reux voyage.
— M. et Mme Arsène Kérouac sont
de retour d'un voyage à Sainte-Anne
de Beauré; ils ont aussi visité les
Chutes Montmorency, la Tour des
Martyrs à Saint-Célestin et ont as-
sisté à la messe à l'Oratoire Saint-
Joseph, à leur retour.
— M. et Mme Honorat LeBlanc, M.
et Mme Joseph Smith étaient à St-
Alexandre, dimanche dernier, en vi-
site chez des parents.

Farnham

M. Jacques Desnoyers, de la mai-
son Desnoyers et Beauchemin, s'est
embarqué samedi, pour la France
et séjournera à Paris quelque temps
à l'intérêt de son commerce. M.
dans l'intérêt de son commerce. M.
sur le même bateau pour l'Europe.
Nous leur souhaitons un heureux
voyage.
— Dimanche, le 27 courant, les
chemins de fer changeront d'horaire
et les intéressés voudront bien en
prendre avis afin de ne pas avoir
de désagrément.
— La Ville a voté un règlement
cette semaine afin d'exempter la
Barry & Staines de 75% de sa taxe
municipale, sur son évaluation qui
est très minime.

Napierville

En visite chez M. et Mme Oscar
Fortin, M. Albert Jourdain, M.
Henri Auchmann, M. Fortier, M. La-
brèche, de Pawtucket, R. I. Tous
sont retournés enchantés de leur
voyage, après avoir visité leurs pa-
rents, à Napierville, Saint-Jean,
Cowanville.

Saint-Jacques-le-Mineur

Étaient de passage dimanche der-
nier, chez M. Alfred Beaudin: MM.
Trefflé et Oscar Bégnoche, Mlle Thé-
rèse Bégnoche.
— Mlle Laurence Veronneau, in-
stitutrice à la prime du Départe-
ment de l'Instruction publique. Nos
sincères félicitations.
— Des malfaiteurs sont entrés
dans la maison de M. Donat Nola-
seux, dimanche après-midi, alors
que ces derniers étaient absents et
ont volé gramophone, radios, con-
serve, camera, etc. Valeur de \$75.

Saint-Armand

Mlle Bernadette Laroche, de Swan-
ton, Vt., en visite chez MM. Joseph
et Alcide Roy.
— Mme Moïse Chevalier et sa fil-
lette Claire, passent quelques jours
à Montréal, chez des parents, M.
Philippe Dextradeur.
— Mardi dernier, M. et Mme Do-
thée Laroche tenaient sur les fonts
baptismaux, Joseph-Denis-Alde, en-
fant de M. et Mme Adrien Laroche,
de Bedford. Nos félicitations aux
heureux parents.

— M. Lucien Brouillette, Mlle Hé-
léna Desrueau étaient en visite à
Saint-Cécile de Milton, chez M. le
curé Phœnix, ces jours derniers.
— MM. et Mmes Alde Chénier, Ho-
race Vigeant, Mlle Irène Ché-
nière, de Montréal; M. et Mme Ono-
lin, Mme T. Nolin, Miles Eva et
Yvette Nolin, de Bedford, rendaient
visite à chez M. Jean Laroche, au
cours de la semaine dernière.
— Ne pas oublier que ce soir, le 24
septembre, aura lieu le souper au
poulet donné au sous-séminaire de
l'église, au profit des œuvres pa-
roissiales. Qu'on se le dise et venons
en foule encourager ces œuvres.
Bienvenue à tous.

— Toutes les dames et demoiselles
seront sans doute heureuses d'ap-
prendre que chaque mercredi, elles
pourront être assurées des services
d'une coiffeuse d'expérience, Mlle
Anne-Marie Campbell, de Bedford.
Faites vos rendez-vous chez Mme
Alcide Roy, dès le lundi matin, à
l'heure qui vous convient. Prix popu-
laires, 50 sous; cheveux retouchés,
25 sous.

Notre-Dame de Stanbridge

Mlle Germaine Dion, institutrice à
l'école de la Grande Ligne et Mlle
Dural, institutrice à l'école No. 2,
viennent d'être gratifiées d'une pri-
me de \$20.00 par l'entremise de M.
l'inspecteur Ducharme pour leurs
succès dans l'enseignement. Nos
sincères félicitations.
— Mme Lucien Courville, son fils
Louis-Philippe, Mlle Valda Beau-
champ, de Montréal, sont de retour
d'un voyage aux États-Unis où ils
ont visité des parents à New-Bed-
ford, Fall-River, Taunton, North-
Groveverdale, Conn. Ils sont revenus
enchantés de leur beau voyage.
— M. Roland Bonneau, après avoir
subi une opération à l'hôpital
La Providence, à Montréal, où il est
retenu depuis malade, doit reven-
ir dans sa famille prochainement.
Nous lui souhaitons prompt rétablis-
sement.
— M. Hervé Chevrier, de Mont-
réal, chez son père, M. Zéphir Oul-
met, pour quelque temps.

Pour vos réparations
de Montres, Horloges, Cadrons,
Lunettes et Bijouteries, allez chez

JOS. FLEURY

186 rue Richelieu, Saint-Jean.

La meilleure place où vous trouverez le plus grand et le plus
beau choix de bagues à diamant et montres pour dames et mes-
sieurs, tout ce qu'il y a de plus nouveau en vente aujourd'hui,
à des prix défiant toute concurrence; garanti donner satisfaction,
sinon argent remis. Nous sommes aussi agents pour le fameux

Radio Columbia

Réception distincte et très claire.
Une visite sera bienvenue à tous.

L'Annonce Paie

C'EST UN FAIT RECONNU aujourd'hui.
Mais mettez-vous bien ceci dans l'esprit: la seule
raison pour laquelle l'annonce paie, c'est que des
milliers de personnes économiques trouvent leur
avantage dans les annonces. En lisant les an-
nonces de ce journal régulièrement pendant quel-
ques temps, vous admettez tout de suite la
vérité de cette assertion.

ELLE VOUS PAIERA PAR L'ECONOMIE
D'ARGENT, de véritables occasions sont of-
fertes dans les annonces de ce journal. Lisez-les,
profitez-en.

ELLE VOUS PAIERA PAR L'ECONOMIE
DE TEMPS. Elle vous dit quand et où aller
pour acheter ce qu'il vous faut. Vous n'êtes pas
obligé de perdre du temps, et de vous fatiguer
pour aller faire vos emplettes. Si votre temps
vaut de l'argent, l'annonce dans ce journal vous
paiera.

ELLE VOUS PAIERA PAR UN SUPPLÉ-
MENT DE SATISFACTION. — Chaque fois
qu'un marchand ou un manufacturier annonce,
il s'oblige à vous vendre ses marchandises telles
qu'annoncées. Lisez les annonces de ce journal
chaque semaine, c'est un devoir que vous devez
à votre porte-monnaie qui profitera de maints
avantages qui, autrement, passeraient inaperçus.

LE CHEMIN DU SALUT

La crise économique européenne
est grave! Mais comment en sortir?
Prévoyance et clairvoyance, la
France, par l'organe de son ministre
des Affaires étrangères, a eu l'hon-
neur et le mérite, la première, d'in-
diquer la voie droite et sûre: l'u-
nion européenne. C'est, en effet, par
la coordination des efforts que l'Eu-
rope vaincra son mal. M. Briand le
déclarait encore, ces jours-ci, dans
un magnifique discours que la Cham-
bre des députés, presque unanime, a
acclamé: La grande Europe, que
constitue un formidable marché, a-
t-il dit, est affaiblie parce que ni la
production, ni les échanges ne sont
coordonnés.
Mais, brusquement, l'Allemagne et
l'Autriche ont prétendu s'engager
dans une autre voie, — la voie d'un
Anschluss économique qui semble
bien n'avoir guère la valeur que
d'une préface à l'Anschluss politique.
La France, par l'organe du même
ministre, a dit aussitôt: "Halte-là!"
Pourquoi? Parce que cette voie est
une impasse, — une impasse pour
les principaux intéressés, d'abord,
puisqu'elle ne peut leur permettre
d'atteindre un soulagement efficace
de leur situation économique; une
impasse aussi pour l'Europe toute
entière, quelle risque d'égarer hors
du chemin du salut, qui est seule-
ment, répetons-le, celui de l'union
européenne.
Avec autant de mesure que de fer-
meté, M. Briand s'est élevé, d'abord
contre la méthode suivie par les
deux gouvernements. "Ce n'est pas
la bonne manière", a-t-il déclaré,
"Méthode secrète et brisée, qui
n'est pas en harmonie, en effet, avec
celle d'une diplomatie ouverte et
franche."
Le projet d'accord austro-allemand
n'en existe pas moins. Que faire?
Comme l'a proposé l'Angleterre, on
va se tourner vers la Société des Na-
tions. Dans l'ordre international,

elle est la loi, elle est le droit. Il lui
appartient donc de dire son mot,
après avoir entendu les plaidoyers
contradictoires. Et si on ne s'en-
tend pas, il y a la cour permanente
de Justice internationale. C'est aux
organismes qualifiés du droit in-
ternational que la France, comme
l'Angleterre, entend donner, loya-
lement, soumettre la question.

Il s'en faut, d'ailleurs, que devant
l'initiative austro-allemande, la
France se contente de dire: non.
Elle sait trop combien est aiguë la
crise européenne, pour se satisfaire
d'un geste purement négatif. Avec
quelques accents d'émotion profonde-
ment humaine, M. Briand, à la tri-
bune de la Chambre des députés,
a évoqué-il pas "la situation de
l'Europe de l'est, où les pays pay-
sans ont faim, où l'usurier prête à
20 ou 25% l'argent des épargnants
français, à qui il est emprunté au
taux de 1/2%."

En présence d'une telle situation,
un plan constructif s'impose: par
l'organisation du crédit, notamment,
il faut venir en aide aux produc-
teurs agricoles.
C'est ce plan positif que la Fran-
ce, fidèle à sa politique d'Union Eu-
ropéenne, élabore présentement: si
les nations intéressées veulent lui
donner force de vie, ce plan est di-
cible de résoudre, comme l'a dit
M. Briand, "les difficultés écono-
miques que traverse l'Europe orien-
tale, et déjà, l'effet moral s'en fait
ressentir."

Telle est la politique française,
politique loyale, politique humaine,
politique réconce aussi, puisqu'elle
est la plus attentive aux réalités
économiques de l'heure présente.
Pour toutes ces raisons, nous avons
bon espoir qu'une fois de plus de-
vant les nations assemblées, la
France gagnera son procès. Et, le
sage, elle aura, du même coup,
cause gagnée pour le mieux être et
la paix de l'Europe.

X. Y. Z.

En cas d'Election pourriez-vous voter?
Vous ne le pourrez pas si vos noms
ne sont pas sur les listes électorales re-
visées actuellement, jusqu'au 30 cou-
rant, à l'hôtel-de-ville, chez le secré-
taire-trésorier!
D'ici au 30, que CHACUN aille vérifi-
er si son nom est sur la nouvelle liste!
Chaque électeur de la campagne, devra
s'assurer aussi chez le secrétaire de la
municipalité, s'il a droit de vote.